Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 1983-1984

Québec

85-6291/

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Rapport annuel 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par le ministère
de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

Cette édition a été produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal 4 trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09818-1
ISSN 0715-6219

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1984.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le ministre de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation

Jean Garon

Québec, décembre 1984

Monsieur Jean Garon
Ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation
Hôtel du parlement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 1984.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Ferdinand Oueliet

Québec, décembre 1984

Table des matières

Partie I

Le Ministère

Organigramme **28**
Personnel en poste en 1983-1984 **10**
État des budgets et des dépenses pour l'exercice 1983-1984 **12**

Partie II

Programme 1

Planification, recherche et enseignement **13**

Élément 1.1

Planification **13**
Études économiques **14**

Élément 1.2

Recherche agricole **16**
Secrétariat administratif **18**

Élément 1.3

Enseignement agricole **19**

Programme 3

Aide à la production agricole **22**

Élément 3.1

Mise en valeur des productions **22**
- Productions animales **22**
- Productions végétales **27**
- Services vétérinaires **32**

Élément 3.2

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux **35**

Élément 3.3

Soutien de l'emploi agricole **36**

Élément 3.4

Administration et services régionaux **36**

Programme 5

Commercialisation des produits agro-alimentaires **37**

Élément 5.1

Développement des entreprises de transformation **38**

Élément 5.2

Développement des marchés **39**
- Organismes et relève agricoles **39**
- Développement commercial **42**
- Politiques alimentaires **44**
- Développement des marchés extérieurs **44**

Élément 5.3

Contrôle de la qualité des produits **44**
- Normalisation des aliments **44**
- Inspection des aliments **45**

Programme 7

Gestion du territoire agricole **47**

Élément 7.2

Protection du territoire **47**

Programme 8

Gestion interne et soutien **48**

Élément 8.2

Soutien administratif et technique **48**
- Ressources financières et matérielles **48**
- Communications **49**
- Vérification interne **49**
- Systèmes **50**
- Ressources humaines **50**

Programme 10

Développement des pêches maritimes **52**

Élément 10.1

Gestion des ressources, développement et administration **52**

Élément 10.2

Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource **54**

Partie III

Lois administrées **56**

Note

Les programmes 2 (Office du crédit agricole), 4 (Régie des assurances agricoles), 6 (Régie des marchés agricoles), 9 (Régie des grains) et l'élément 1 du programme 7 (Commission de protection du territoire agricole) font l'objet de rapports distincts.

Partie I

Le Ministère

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation trouve son origine dans la création d'un Bureau d'agriculture en 1852. Dix ans plus tard, François Évanturel est nommé ministre de l'Agriculture responsable du Bureau qui sera intégré au Département de l'agriculture et des travaux publics en 1869. En 1887, Honoré Mercier, premier ministre, crée le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et fait du curé Labelle son sous-ministre.

Depuis cette date le Ministère a changé plusieurs fois de nom. En 1979, le ministère de l'Agriculture devient celui de l'Agriculture et de l'Alimentation, puis le 21 décembre de la même année, avec l'intégration du secteur des pêches, il porte désormais le nom de ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Fonctions et pouvoirs du Ministre

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a les pouvoirs et fonctions de concevoir et d'appliquer des politiques et des programmes relatifs à la production, la transformation, la distribution, la commercialisation et la consommation des produits agro-alimentaires au Québec.

Il peut accorder une aide financière, pour les fins susmentionnées, aux sociétés agricoles, aux cercles agricoles, aux syndicats, aux sociétés coopératives ainsi qu'aux producteurs agricoles en général.

Dans le cadre de ces fonctions, le Ministre possède les pouvoirs de recherches, d'études, d'enquêtes et d'inventaires nécessaires à l'élaboration de ses politiques et programmes.

À ces fins, il est chargé de la direction et de l'administration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Direction du Ministère

Personnel en poste en 1983-1984

Ministre
— Jean Garon

Chef de cabinet
— Maurice Tremblay

Sous-ministre
— Ferdinand Ouellet

Secrétariat administratif
— Donald Guay

Sous-ministre adjoint à l'administration
— Marcel Pelletier

Sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement
— André Vézina

Sous-ministre adjoint à la production et aux affaires régionales
— Jean Bertrand

Sous-ministre adjoint à la planification et aux études économiques
— Ronald Carré

Sous-ministre adjoint à l'inspection des aliments et à la santé animale
— Louis Bernard

Sous-ministre adjoint aux pêches maritimes
— Armand Lachance

Direction des communications
— Marcel Thivierge

Service des enquêtes
— Gilles Paiement

Direction de la vérification interne
— Jean Bilodeau

Direction des systèmes
— André Roy

Direction de la recherche agricole
— André Vézina (int.)

Direction de l'enseignement agricole
— Ludger Dufour

Service des subventions
— René Laforte

Direction des ressources financières et matérielles
— André Bédard

Service des ressources matérielles
— André Bouchard

Direction des ressources humaines
— Gaston Gaudreau

Direction de la protection du territoire agricole
— Jacques Landry

Service de la gestion des terres
— Jean Proteau

Services vétérinaires
— Yvan Rouleau

Service des productions animales
— Jacques Olivier (int.)

Administration, contrats et gestion du budget
— Gilles Guay

Direction de l'hydraulique agricole, du machinisme et des constructions rurales
— Serge Robert

Service des productions végétales
— Lionel Lachance

Direction des études économiques
— Jean-Yves Lavoie

Direction de la planification
— Rolland Beaulieu

Service des organismes et de la relève agricoles
— Louis-Robert Richer

Direction des politiques alimentaires
— Suzanne Guérin

Direction de la normalisation des aliments
— Émile Ducharme

Service du développement des marchés extérieurs
— Henri-Paul Blanchard

Direction du développement commercial
— Bernard Gaudreau (int.)

Direction du développement industriel
— Yves Proulx

Direction des pêches maritimes, services administratifs
— Jules Poirier

Direction des pêches maritimes, service aux usagers
— Jean Carbonneau

Direction des pêches maritimes, recherche scientifique et technique
— Lucien Poirier

Direction des pêches maritimes, protection
— Gilles Ouellette

Bureaux régionaux

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine
— Réal Gendron

Québec et Beauce
— Jacques St-Hilaire

Nicolet
— Raymond Laflamme

Estrie
— Léonel Bombardier

Richelieu et sud-ouest de Montréal
— Paul Sauvé (intérim)

Outaouais
— Gary Coupland

Abitibi — Témiscamingue
— Marc Parent

Nord de Montréal
— Jean-Lucien Leclerc

Mauricie
— Alain Tremblay

Saguenay — Lac-Saint-Jean
— Charles-Henri Larouche

Organismes agricoles

Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)
— André Marier

Raffinerie de sucre
— André Marier

Office du crédit agricole
— Camille-G. Moreau

Régie des assurances agricoles
— Jacques Brulotte

Régie des marchés agricoles
— Benoit Lavigne

Régie des grains
— Fernand Beaudet

Commission de protection du territoire agricole
— Pierre-Luc Blain

État des budgets et des dépenses pour l'exercice financier 1983-1984

Programmes/Éléments	Budget	Dépenses
1- Planification, recherche et enseignement		
1- Planification et études économiques	3 500 900 $	3 082 700 $
2- Recherche agricole	13 328 100 $	12 833 900 $
3- Enseignement agricole	11 849 600 $	11 308 300 $
Total	**28 678 600 $**	**27 224 900 $**
3- Aide à la production agricole		
1- Mise en valeur des productions	49 291 000 $	45 977 700 $
2- Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	43 433 800 $	37 090 600 $
3- Soutien de l'emploi agricole	6 132 000 $	6 130 600 $
4- Administration et services régionaux	30 486 200 $	28 269 200 $
Total	**129 343 000 $**	**118 468 100 $**
5- Commercialisation des produits agro-alimentaires		
1- Développement des entreprises de transformation	8 528 161 $	3 902 800 $
2- Développement des marchés	17 538 439 $	16 240 600 $
3- Contrôle de la qualité des produits	20 311 900 $	18 934 100 $
Total	**46 378 500 $**	**39 077 500 $**
7- Gestion du territoire agricole		
2- Protection du territoire	1 554 000 $	1 476 900 $
3- Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes	20 613 200 $	20 609 000 $
Total	**22 167 200 $**	**22 085 900 $**
8- Gestion interne et soutien		
1- Direction	1 826 100 $	1 692 200 $
2- Soutien administratif et technique	14 263 000 $	13 263 800 $
Total	**16 089 100 $**	**14 956 000 $**
10- Développement des pêches maritimes		
1- Gestion des ressources, développement et administration	10 440 200 $	10 078 300 $
2- Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	19 559 000 $	18 821 500 $
Total	**29 999 200 $**	**28 899 800 $**

Partie II

Programme 1

Planification, recherche et enseignement

Ce programme a pour objectifs d'orienter l'évolution de l'agriculture en fonction des besoins du milieu, de trouver la solution à des problèmes au moyen de recherches ainsi que de former des personnes compétentes en agriculture.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
1.1 Planification et études économiques	3 500 900 $	3 082 700 $
1.2 Recherche agricole et secrétariat administratif	13 328 100 $	12 833 900 $
1.3 Enseignement agricole	11 849 600 $	11 308 300 $
Total	**28 678 600 $**	**27 224 900 $**

Effectif du programme	1982-1983	1983-1984
Administrateurs et A.C.S.	22	20
Professionnels	98	100
Personnel enseignant	121	119
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	1	1
Agents de maîtrise (ouvriers)	10	10
Techniciens et assimilés	86	86
Employés de bureau et assimilés	63	68
Ouvriers	108	111
Total	**509**	**515**

Élément 1.1

Planification et études économiques

Mandat général

Le sous-ministériat à la planification et aux études économiques a pour but d'élaborer des objectifs et des programmes concernant l'évolution de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec. À cette fin, il établit des priorités, étudie les divers secteurs primaire, secondaire et tertiaire, afin d'orienter le développement de la production en fonction des besoins actuels et futurs du milieu québécois et des exigences des marchés internationaux.

Planification

Développement régional

Le Service de développement régional a continué d'assumer la préparation des avis techniques que doit fournir le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur les orientations que celui-ci entend privilégier en matière d'aménagement du territoire dans le cadre des municipalités régionales de comté M.R.C. Il a préparé un document faisant état de la situation de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation pour la Conférence au sommet sur l'économie de la grande région de Québec. Un document analogue fut préparé pour le Sommet économique du Saguenay — Lac-Saint-Jean, en plus de l'analyse des propositions soumises aux différentes tables sectorielles de cette conférence. Le Service a également participé au Sommet économique de Rivière-du-Loup.

D'autres études à caractère régional furent effectuées par le Service. Mentionnons entre autres une analyse de la place de l'agriculture à mi-temps et à petite échelle en Gaspésie et l'évolution de l'agriculture au cours des dernières années sur l'Île de Laval.

Un répertoire des sources d'information sur les marchés agricoles de l'est du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre a été préparé pour la Conférence

des premiers ministres de l'est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. La mise en place au Canada d'un système intégré d'assurance-stabilisation du revenu des éleveurs de boeuf, de porc et d'agneau a fait l'objet d'une analyse. Dans le cadre du dossier *Système Grands Lacs/Saint-Laurent, porte continentale sur l'Amérique*, le Service de développement régional a réalisé une étude sur le transport des engrais chimiques et des pesticides ainsi qu'une analyse des exportations agricoles par cette voie maritime.

Finalement, d'autres travaux ont été effectués par le Service, notamment un document sur l'état de la situation de la santé animale au Québec, une enquête sur la consommation d'eau embouteillée en format de 18 litres et un examen de la proposition d'action de la ville de Québec concernant les produits agricoles en milieu urbain.

Orientation des politiques et programmes

Le Service de l'orientation des politiques et programmes a assuré le suivi des mesures prévues dans le virage technologique et a réalisé une enquête sur les dépenses en recherche et développement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour 1983-1984 et 1984-1985. Il a mis à jour une étude de synthèse sur l'état de la situation de la recherche et du développement dans le secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation au Québec en plus de définir des priorités de recherches pour le Conseil des recherches et des services agricoles au Québec (CRESAQ).

En matière de politique de développement, le Service a effectué une étude sur l'impact de la Loi sur la protection du territoire agricole cinq ans après son instauration et une analyse des retombées économiques sur le drainage souterrain en 1982-1983. Le rapport Kickling concernant l'impact du retrait des subventions fédérales au transport des marchandises dans l'est du Canada a donné lieu à la préparation d'un document.

Le secteur des pêches a fait l'objet de travaux particuliers. Une analyse a été faite sur le rapport Kirby concernant les pêches maritimes au Québec, ainsi qu'une étude pour l'adoption d'un programme de subvention d'intérêts pour les bateaux neufs d'une longueur supérieure à 35 pieds. Une analyse du coût de construction des bateaux de pêche et son financement a été rendue nécessaire. Une revue de la situation du secteur de la transformation des produits de la pêche a été effectuée.

Analyses quantitatives

Le Service des analyses quantitatives a assumé la coordination de l'opération d'enregistrement des exploitations agricoles pour 1983. C'est dans le cadre de ce projet que le Service a établi la fiche d'enregistrement, planifié le développement des systèmes informatiques requis et assisté le personnel des bureaux de renseignements agricoles quant à l'interprétation de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles.

Le Service a élaboré le document intitulé *Aperçu de la situation économique dans le secteur de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation en 1983 et perspectives pour 1984*. Ce document analyse les principaux événements qui ont affecté chaque secteur de production et évalue leur impact sur l'ensemble des revenus et des dépenses. Le document présente aussi les faits saillants des interventions du Ministère et de ses organismes. Enfin, le document fait état des résultats d'un sondage auprès de 200 entreprises de transformation dans le secteur alimentaire québécois. Le sondage portait sur la perception des industriels quant à la conjoncture économique québécoise dans leur secteur respectif.

Le Service des analyses quantitatives a développé en 1983 une banque de données informatisée contenant au-delà de 9 000 séries statistiques sur les secteurs de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation. Ces séries proviennent de la banque Cansim de Statistique Canada et des publications du Bureau de la statistique du Québec et d'Agriculture Canada. Cette banque de données sert de base à la plupart des analyses économiques et permet de préparer beaucoup plus rapidement des publications à caractère statistique.

Mentionnons la participation du Service à la réalisation du répertoire des *Vivres du Québec* de même que l'exploitation du recensement agricole du Canada à l'aide de demandes spéciales de traitement par ordinateur. Finalement, le Service a participé à la Conférence sur les perspectives agricoles américaines et internationales à Washington ainsi qu'à la Conférence sur les perspectives de l'agriculture canadienne à Ottawa.

Études économiques

La Direction des études économiques a pour mandat de fournir une expertise agro-économique pour la réalisation d'études visant à développer les instruments de gestion, à identifier la conjoncture économique des sous-secteurs et à fournir aux intervenants l'information économique appropriée. Elle comprend trois services.

Économie de la production

Le Service de l'économie de la production a pour mandat de concevoir et développer des systèmes de cueillette et d'analyse de données technico-économiques ainsi que des outils et techniques devant

permettre une gestion efficace de l'exploitation agricole. Le personnel de ce Service réalise des enquêtes auprès d'un échantillonnage représentatif de producteurs afin de recueillir les données nécessaires au calcul des coûts de production des produits agricoles. Le Service gère le Centre d'information et d'analyse en gestion agricole (CIAGA). Dans ce cadre, 1 345 dossiers individuels furent traités et des sessions de formation en gestion financière furent tenues auprès de professionnels et technologistes. Un nouveau syndicat de gestion agricole a bénéficié du programme d'aide du Ministère en 1983-1984. Un syndicat a cessé ses opérations. Ceci porte à quarante-deux le nombre de syndicats de gestion agricole présents au Québec en 1983-1984. Les crédits alloués à ce programme ont toutefois augmenté de près de 7 %.

	1981-1982	1982-1983	1983-1984
Nombre de syndicats	40	42	42
Crédits alloués	645 000 $	820 000 $	875 000 $

Le Service a réalisé ou indexé des coûts de production pour 17 produits différents et tenu sept réunions du Comité consultatif formé du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.). Conformément à la nouvelle méthodologie des coûts de production, les secteurs du bouvillon d'engraissement et de la truite de consommation ont fait l'objet d'enquêtes auprès d'échantillons de producteurs. En collaboration avec la Commission canadienne du lait et la Fédération des producteurs de lait du Québec, il a réalisé une enquête auprès des producteurs laitiers par la préparation des questionnaires et des méthodes d'analyse s'y rattachant. L'objectif était d'établir le coût de production du lait nature et du lait industriel.

Il rédige présentement, à partir des enquêtes effectuées, un rapport sur les coûts de production du porc à l'engrais, du porcelet, du maïs-grain, de l'avoine, du blé, de l'orge, de la fraise, de la framboise et de la truite de consommation.

Il a fait, en outre, plusieurs études ponctuelles, participé à des comités et à des symposiums et fourni des données techniques et des analyses pour le Comité de références économiques en agriculture, le Conseil des productions animales du Québec et le Conseil des productions végétales du Québec.

Analyses sectorielles

Le Service des analyses sectorielles est chargé d'effectuer des analyses économiques sur les différents maillons de la chaîne agro-alimentaire. Le personnel de ce service étudie des projets spécifiques d'intervention ou de développement et mesure leur impact sur les secteurs de la production agricole, de la transformation des produits alimentaires et de leur distribution auprès des consommateurs.

Les principaux dossiers étudiés par le Service des analyses sectorielles, en 1983-1984, portaient sur:

— l'aide à l'achat de génisses de boucherie;
— l'agriculture, les pêches et l'alimentation dans la région de Québec, 1971-1982 (document publié à l'occasion de la Conférence au sommet sur l'économie de la grande région de la capitale);
— l'industrie de la viande bovine au Québec;
— les résultats d'une enquête auprès des producteurs d'agneaux;
— les activités de recherche dans le secteur de la distribution;
— les relations commerciales Canada — USA dans les viandes rouges;
— les cultures sous serres au Québec en 1982;
— les modifications apportées au taux de transport des céréales (Nid-de-Corbeau).

Au cours de la même année, le Service a entrepris une vaste enquête sur les différents sous-secteurs reliés à l'horticulture ornementale. Le personnel du Service procède également à une mise à jour des états de la situation publiés à l'occasion des conférences socio-économiques.

Analyse des plans de commercialisation

Ce Service procède à des analyses socio-économiques relatives à l'implantation des plans conjoints et nationaux de commercialisation des produits agricoles. Il fournit des avis au Ministre et développe les positions d'intervention du gouvernement du Québec en ces matières.

En 1983-1984, le Service de l'analyse des plans de commercialisation a soumis des avis sur le partage interprovincial des contingents, l'établissement des prix et la responsabilité des surplus dans le cadre des offices nationaux de commercialisation. Le personnel a participé aux travaux du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait et aux réunions des Offices nationaux de commercialisation des oeufs, des poulets et des dindons. Il a de plus procédé à une étude du projet d'un Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation. Le Service publie une revue statistique trimestrielle sur *La situation des plans de commercialisation*.

Une attention particulière a été apportée à l'étude des mécanismes de mise sur le marché que peuvent utiliser les producteurs. Des travaux ont été réalisés sur le rôle des marchés publics, le fonctionnement des systèmes d'enchères électroniques et la définition d'éventuelles agences de vente.

Élément 1.2

Recherche agricole

Sols

Classification et cartographie des sols

Le programme de classification et de cartographie des sols s'est poursuivi selon le plan quinquennal de 1980-1985, à l'échelle de 1:40 000 pour les comtés d'Arthabaska, de Mégantic, de Frontenac, de la Beauce et de Wolfe. Le rapport sur le comté d'Arthabaska est sous presses, les travaux sur le terrain dans le comté de Mégantic sont terminés; les trois quarts du comté de Frontenac ont été couverts et les études pédologiques dans le comté de Beauce ont débuté.

Une étude préliminaire des sols de l'Abitibi — Témiscamingue a été effectuée au début de l'été. Elle a d'abord consisté à analyser les données d'un pédologue sur la région périphérique d'Amos et à vérifier la similitude des séries et types décrits avec ceux qu'on retrouve dans la région. Cette première démarche a permis de constater la grande diversité des sols dans cette région et le peu d'informations existantes sur leurs propriétés.

Chimie et fertilité des sols

Les travaux sur les fumiers ont connu des développements. Les essais de longue durée avec le fumier de bovins et le lisier de porc, l'étude du compostage de surface utilisant les copeaux d'émondage d'arbres et le lisier de porc de même que l'essai d'un compost à base de sciure de bois et de lisier se sont poursuivis. De plus, plusieurs travaux ont débuté sur la migration des nitrates et des éléments minéraux du fumier dans le sol, sur l'entreposage du fumier en fosse et le colmatage des parois. Enfin, *le Manuel de gestion agricole des fumiers* a été publié.

Les études sur le statut du phosphore dans 85 types de sol, au moyen de six méthodes d'analyse différentes de même que sur l'efficacité relative des engrais azotés avec les techniques isotopiques (N15) se déroulent normalement.

Défense des cultures

Le Service de la recherche en défense des cultures a poursuivi l'inventaire des mauvaises herbes dans les cultures par l'échantillonnage de 800 champs de maïs, de céréales, de cultures légumières et fruitières dans les régions de Châteauguay et de L'Assomption. Les travaux sur la biologie de diverses mauvaises herbes ont permis de mettre au point des traitements efficaces.

En entomologie, l'accent a été mis sur le dépistage et le développement de modèles de prévision bioclimatiques pour les principaux insectes des productions fruitières, légumières et herbagères. Des études bioécologiques et épidémiologiques complexes et longues portent en particulier sur les insectes du chou, la noctuelle du fraisier, le doryphore de la pomme de terre, l'hespérie des graminées, la légionnaire uniponctuée, etc.

Le Réseau d'avertissements phytosanitaires a expédié quelque 90 avertissements phytosanitaires aux utilisateurs, en accordant une attention particulière à la régionalisation des recommandations et à l'emploi judicieux des pesticides. Neuf ateliers de travail en région ont fourni l'information de pointe sur les techniques d'identification, de dépistage et de détermination des seuils d'intervention.

Six fraisières et trois framboisières ont été inspectées, pour une production de 9 217 000 plants de fraisiers et 685 757 plants de framboisiers. Plus de 400 permis de pépiniéristes et de vendeurs de produits de pépinière, et 279 certificats d'inspection ont été délivrés. 845 inspecteurs ont été nommés pour faire appliquer la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

Le Service a assuré le fonctionnement du Comité interministériel des pesticides du Québec. Il a précisé son nouveau mandat et tenu compte des politiques des ministères dont celle du Ministère. Le Comité a étudié divers sujets: l'herbicide alidochlore, les pyréthrinoïdes, l'eau de consommation, la sécurité au verger, les vêtements et l'équipement de protection.

De nombreux travaux ont porté sur la répression des ennemis des cultures: insectes, maladies et mauvaises herbes, dans les plantes fruitières, légumières et de grande culture. Les résultats sont rapportés ci-dessous.

Stations de recherche

Le Service des stations de recherche comprend les stations de Deschambault, La Pocatière, Les Buissons et Saint-Hyacinthe. À Deschambault, les recherches portent surtout sur les productions animales et partiellement sur les cultures horticoles, herbagères et céréalières. La station de La Pocatière s'intéresse aux plantes oléagineuses, collabore aux études d'adaptation et de régie des végétaux. Celles de Les Buissons et de Saint-Hyacinthe se consacrent respectivement à la pomme de terre et à l'amélioration génétique, à la régie et à la phytoprotection des cultures.

Céréales

Les essais d'adaptation des variétés de céréales à paille, dans deux stations, contribuent à fournir aux producteurs, des recommandations sur une base régionale. La nouvelle variété de blé de printemps Messier a reçu l'approbation pour distribution au Québec

et dans les provinces maritimes. Son rendement dépasse de plus de 8 % celui des variétés témoins et possède d'excellentes qualités agronomiques.

Les essais de maïs-grain et de maïs à ensilage ont été faits dans trois stations. Les modèles de prévision de la pyrale du maïs se sont révélés justes dans six régions agricoles. Les graminées annuelles font l'objet de travaux sur la répression. Une attention spéciale est accordée aux mauvaises herbes qui résistent à l'atrazine. La comparaison entre la culture du maïs en monoculture et en rotation se continue, l'étude semble donner des résultats intéressants.

Herbages

Diverses méthodes d'établissement de la luzerne ont été étudiées pendant cinq ans. La luzerne a été semée sans plante-abri et avec trois plantes-abri, à des écartements différents et récoltée à divers stades de maturité.

La luzerne en semis pur a produit un rendement de 3 350 kg/ha qui équivaut à 60 % de celui obtenu avec plante-abri. Mais la teneur en unités nutritives totales, en protéines brutes et en calcium a été plus élevée.

L'utilisation d'une plante-abri, en particulier l'avoine, a causé une diminution de rendement de la luzerne, allant dans certains cas, jusqu'à 30 %.

Les épreuves d'adaptation de variétés supérieures de légumineuses et de graminées fourragères à cinq points d'essai, ainsi qu'une étude systématique de l'entomofaune des luzernières en trois régions bioclimatiques se sont poursuivies. Un modèle de prévision bioclimatique de l'hespérie des graminées est en développement.

Protéagineuses et industrielles

À La Pocatière, la féverole a produit des rendements plus élevés que le pois et le haricot secs, la fève soya et le tournesol, celui-ci étant intermédiaire et le pois sec le moins productif.

De nombreuses variétés de féveroles, de sojas, de pois et de haricots secs ont été essayées. Environ 2 000 lignées de féveroles, 100 de sojas et 10 000 de pois secs ont subi des épreuves préliminaires, pour la précocité, la teneur en protéines et la productivité.

Des fongicides ont été expérimentés sur des graines de féveroles.

Des essais de pois secs en mélange avec le blé, ont été faits à Deschambault et à La Pocatière.

Pomme de terre

135 nouveaux cultivars ont été introduits; plusieurs lignées qui l'avaient été en 1982-1983 ont été homologuées.

Quatre-vingts cultivars originaires de la station de Frédéricton et 70 de l'université du Maine, ont été évalués pour leur sensibilité à la rhizoctonie. Divers fongicides pour la répression de la rhizoctonie et du mildiou ont été comparés.

Légumes

Plusieurs travaux ont porté sur la vérification et le perfectionnement des grilles de recommandations d'engrais au moyen d'essais culturaux sous serre et au champ pour le poivron, la carotte, l'asperge et la pomme de terre.

La sélection des cultivars supérieurs de tomates de transformation, la mise au point des méthodes de régie et la répression des mauvaises herbes ont fait l'objet de recherches.

Dans les cultures d'ail, d'oignon et de poireau, la recherche a porté sur la répression des mauvaises herbes pour trouver un substitut à l'alidochlore. Les travaux sur le désherbage des crucifères se continuent.

Des essais d'adaptation de nouveaux cultivars de poivron, d'aubergine de crucifères, d'asperge et de maïs sucré ont été réalisés dans plusieurs stations. Plusieurs variétés de gourganes ont été comparées pour la productivité, la qualité et les façons culturales. La lignée « Baie Saint-Paul » donne une excellente performance.

Le développement de lignées de tomates de serre résistantes à la pourriture fusarienne des racines et du collet et tolérantes au virus ToMV progresse. La vérification et le développement de méthodes d'inactivation du ToMV dans les graines et les plantules de tomate produisent des résultats positifs.

Fruits

La répression des ravageurs du pommier en vergers à forte densité et du campagnol des champs a retenu l'attention. Des travaux ont permis de prévoir les périodes d'activités des ravageurs du pommier dans toutes les régions importantes de pomoculture et de vérifier la programmation d'un micro-ordinateur pour la prévision des infections de tavelure.

Des études ont débuté sur la production des fraises pour la transformation. La première phase consiste dans l'introduction de nombreux cultivars afin de vérifier leur qualité pour la récolte mécanique et leur potentiel de productivité.

Les travaux de répression des ennemis de la fraise, des insectes, des maladies et des autres mauvaises herbes, de même que les essais de variétés et de régie sur la framboise se sont poursuivis.

Bovins laitiers

Un incendie a provoqué la disparition de tout le troupeau laitier. L'expérience en cours sur l'alimentation de la pulpe de betterave surpressée et enrichie de protéines a été reprise avec un nouveau troupeau. Les résultats sont très positifs.

Bovins d'embouche

La comparaison des ensilages d'herbe et de maïs fourrager, avec ou sans addition d'orge, a montré que ce dernier produisait des gains journaliers plus élevés. Ceux-ci ont diminué de 240 g en l'absence de l'orge, et ont doublé avec une quantité double d'orge.

L'étude de la composition corporelle des animaux, déterminée au moyen de l'eau lourde, a fourni des résultats intéressants. On a observé une grande différence entre les animaux à haute performance, et les autres. Les animaux avec un bon potentiel de croissance ont 60 % du poids vif en eau; les moins bons en ont jusqu'à 75 %.

Poules pondeuses

Après trois générations de sélection, la production moyenne de 3 lignées de poules Leghorn s'élève à 242,9 oeufs, sur une période de 50 semaines. La sélection pour la grosseur de l'oeuf dans la quatrième lignée en a augmenté le poids de 59,2 à 62,2 g. Cette sélection se poursuit sur une base de famille.

Dindons à griller

Trois générations de sélection ont permis d'augmenter la ponte de 20 oeufs par femelle. Le taux de ponte atteint donc 83 oeufs pour une épreuve de 24 semaines. Il pourrait augmenter encore dans des conditions d'élevage normales.

Agro-alimentaire

Produits laitiers

La consolidation d'une équipe d'experts en ferments lactiques et en fromagerie continue. L'activité immédiate consiste à appuyer des industries de pointe orientées vers la production de bactéries lactiques. Il en résultera la diminution d'importations massives de levains lactiques pour la production de fromages, et, une augmentation des exportations de bactéries lactiques pour d'autres utilisations. L'objectif visé est de produire une biomasse plus riche en cellules viables et vigoureuses. Les techniques modernes de concentration, de lyophilisation, etc. sont mises à contribution. En fromagerie, divers défauts de fabrication sont reproduits avec certains fromages pour en découvrir les causes.

Produits de l'érable

Les travaux sur les produits de l'érable ont permis de mieux connaître les produits traditionnels de l'érable, et de mettre au point des produits industriels à base de sirop d'érable. Le miel fait l'objet des mêmes recherches.

Produits carnés

Les échanges ont été plus fréquents avec les P.M.E. pour mettre au point de nouveaux produits ou des formulations typiquement régionales afin d'élargir l'aire de distribution. Les spécialistes sont à mettre au point un nouveau procédé de cuisson fumage des jambons pour améliorer la productivité.

Autres activités

L'assistance à plusieurs transformateurs dans la formulation ou la mise au point de nouveaux produits a touché la production de bases de soupe, de breuvages à base de yogourt, de mélanges secs, d'ingrédients alimentaires, etc. La qualité des nouveaux cultivars de pommes de terre et de tomates pour la transformation a été évaluée.

Secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration

Le Secrétariat administratif à la recherche, à l'enseignement et à l'administration apporte un soutien aux organismes suivants: le Conseil des recherches et services agricoles du Québec, le Conseil des productions animales, le Conseil des productions végétales, le Conseil des denrées alimentaires et le Comité de références économiques en agriculture.

Tous ces conseils consultatifs du Ministère ont comme principaux objectifs: de colliger l'information scientifique et technique pertinente, d'établir des priorités de recherche dans chaque secteur et d'apporter des éléments de solutions aux problèmes de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation.

En 1983-1984, le Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.) a recommandé l'octroi par le Ministère de subventions de recherche totalisant 2 719 375 $ pour réaliser 140 projets de recherche dans les universités du Québec. Ils répondaient à certains besoins dans des secteurs aussi variés que les productions animales et végétales, les sols, le génie, l'agrométéorologie, le biotechnologie, le génie agro-alimentaire, les fumiers, l'économie agricole et les pêcheries.

Le Conseil a aussi attribué 15 bourses d'assistance à la recherche, d'une valeur de 6 000 $ chacune, à des étudiants inscrits à un programme de deuxième cycle dans des universités du Québec.

Cet organisme a aussi participé à différentes réunions de comités canadiens et a délégué un représentant aux réunions du Comité canadien des services agricoles du Canada et du Conseil des recherches agricoles du Canada.

Les principales activités du Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.)

Le Conseil des productions animales du Québec (C.P.A.Q.) a organisé au cours de la dernière année 5 colloques portant sur le porc, les bovins laitiers, la production ovine, le vache-veau et l'aviculture tout en produisant de nouvelles publications techniques en regard de chacune de ces rencontres. Ces journées ont favorisé la participation d'environ 3 000 personnes et la publication de 410 pages d'information technique et scientifique.

Le C.P.A.Q. a publié des guides de recommandations techniques destinés aux producteurs, aux consommateurs et aux vulgarisateurs. Ils traitent du cheval, de la chèvre, de la pintade, du porc, du vache-veau et des principes fondamentaux en production animale, pour un total de 815 pages d'information technique et scientifique.

Pour remplir ces tâches, environ 250 membres ont participé à quelque 70 réunions du C.P.A.Q.

En 1983, le Conseil des denrées alimentaires du Québec (C.D.A.Q.) a organisé 4 colloques au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

Par son Comité d'assurance qualité, le C.D.A.Q. a l'intention de pousser l'industrie alimentaire vers une qualité supérieure de tous nos produits.

Le C.D.A.Q. prépare, pour 1984, 4 guides techniques qui touchent les fromages, les viandes, les céréales et les autoclaves de conserveries.

En collaboration avec le Bureau de normalisation, il a préparé et déposé à la Direction générale des publications gouvernementales un livre illustré sur les produits de la pêche I, qui sera distribué par cet organisme au début d'août 1984.

Il a fait des recommandations aux autorités du Ministère sur la recherche alimentaire et l'étiquetage d'aliments irradiés.

Le Comité de la conserve du C.D.A.Q. collabore avec l'Association des manufacturiers des produits alimentaires à la préparation d'un cours sur la mise en conserve qui sera donné aux conserveurs à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe.

Le Comité de références économiques en agriculture du Québec (C.R.E.A.Q.) comprend 130 participants et se compose d'un comité de coordination et de 36 groupes de travail. Ces personnes sont des spécialistes en économie, en financement, en technique et en vulgarisation. Le comité élabore, rédige et tient à jour un manuel de références économiques en agriculture. Ce volume contient un ensemble de références nécessaires à la planification ou à la programmation des exploitations agricoles.

En 1983-1984, le C.R.E.A.Q. a publié 135 textes de nature technico-économique, soit des budgets sur différentes productions, soit de l'information sur l'économie agricole. La méthodologie de travail utilisée dans la préparation de budgets et d'autres documents de références donne au manuel de références économiques en agriculture, une orientation axée plus particulièrement sur l'ensemble des références économiques qui répond aux exigences des exploitations agricoles.

Les comités et commissions du Conseil des productions végétales du Québec (C.P.V.Q.) ont tenu 105 réunions.

Le C.P.V.Q. a publié 28 documents portant sur la régie ou la protection des principales plantes cultivées au Québec. Les membres ont participé à l'élaboration d'une nouvelle série de publications: *les Bulletins techniques*. Destinés principalement aux agronomes-conseillers, ils analysent en profondeur un sujet particulier portant sur une culture, les sols, le génie rural et l'agrométéorologie.

Les membres ont également révisé les besoins de recherches en productions végétales, génie rural, agrométéorologie et participé à l'évaluation des demandes de subventions de recherches du Conseil des recherches et services agricoles du Québec (C.R.S.A.Q.).

Élément 1.3:

Enseignement agricole

La Direction de l'enseignement agricole, de concert avec celles des instituts de technologie agricole, a mis l'accent sur les objectifs de développement prioritaires suivants:

— compléter la révision de certains programmes, évaluer les implications et les changements apportés dans l'implantation des programmes renouvelés et amorcer la révision d'autres programmes;
— élaborer un plan d'orientation et de développement des instituts de technologie agricole de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe;
— développer une politique d'éducation des adultes en agro-alimentaire au Ministère;
— établir la programmation à long terme des cours par correspondance en agro-alimentaire;
— doter le Ministère d'une directive sur le perfectionnement en agro-alimentaire des francophones

de l'extérieur du Québec par le moyen de stages et appliquer cette directive.

Le Comité d'orientation de l'enseignement agricole au Ministère s'est réuni à deux occasions pour formuler des recommandations, au nom du milieu agricole et des organismes concernés, sur la formation donnée dans les instituts.

Pour donner suite à une recommandation adoptée au Colloque sur la relève agricole tenu en mars 1983, un comité de promotion de la formation de la relève agricole a été formé et est à préparer une brochure d'information. De plus, ce comité élabore un programme d'activités pour une campagne de promotion provinciale qui sera appuyée par des actions régionales.

Des journées d'étude pour le personnel de la Direction de l'enseignement et le bureau de direction des instituts ont été tenues pour échanger, entre autres, sur le projet de politique des adultes au Ministère et sur les actions posées par chaque I.T.A. en 1982-1983 et celles envisagées en 1983-1984 sur la gestion des instituts en période de décroissance économique.

Des stages de perfectionnement en agriculture pour cadres intermédiaires provenant des pays francophones en développement ont été réalisés en collaboration avec l'université Laval. Lors d'une rencontre des attachés d'ambassades de douze pays africains, le directeur de l'Enseignement a fait connaître les programmes offerts dans les instituts de technologie agricole et a échangé sur l'aide qui pourrait être apportée à des stagiaires de ces pays.

L'enseignement dans les instituts de technologie agricole

Les instituts de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière offrent 13 programmes différents en technologie agro-alimentaire et un programme de formation d'exploitants de ferme. Les programmes d'hydraulique agricole et de machinisme agricole ont été fusionnés pour devenir le programme de technologie du génie rural. La révision des programmes de zootechnologie et de formation d'exploitants de ferme a été complétée. Le travail de révision se poursuit dans d'autres programmes.

Pour l'année scolaire 1983-1984, l'institut de Saint-Hyacinthe accueillait 591 élèves tandis que celui de La Pocatière en recevait 411.

Demandes d'admissions et inscriptions dans les programmes réguliers offerts aux instituts de technologie agricole

Année	Demandes d'admissions	Inscriptions en 1re année	Pourcentage d'inscriptions
1982-1983	1 025	400	39,0
1983-1984	1 268	434	34,2

Nombre d'élèves par programme pour chacun des instituts au 20 septembre 1983

Programmes (La Pocatière)	1re année	2e année	3e année	Total
Zootechnologie	35	33	37	105
Phytotechnologie	27	20	22	69
Technologie des sols	17	10	13	40
Technologie équine	22	15	11	48
Bio-conservation	—	—	2	2
Techniques d'aménagement agricole	25	9	10	44
(Hors DEC)	—	—	3	3
Formation d'exploitants de ferme	65	35	—	100
Total	**191**	**122**	**98**	**411**

Programmes (Saint-Hyacinthe)	1re année	2e année	3e année	Total
Zootechnologie	27	28	34	89
Horticulture lég. & fruit.	15	18	17	50
Hort. ornementale	19	28	34	81
Machinisme agricole	7	12	18	47
Hydraulique agricole	14	5	7	26
Tech. alimentaire	20	11	9	40
Tech. laitière	18	10	10	38
Génie ind. alimentaire	11	7	5	23
Hygiène publique	17	4	11	32
Formation d'exploitants de ferme[1]	85	80	—	165
Total	**243**	**189**	**159**	**591**
Total pour les deux I.T.A.	**434**	**311**	**257**	**1 002**

Les élèves de sexe féminin représentent 33,9 % de la population scolaire des deux instituts

1 Programme remplacé par celui de Techniques d'aménagement agricole
2 Programme donné sur 24 mois continus.

Information, recrutement, contingentement et sélection

Les services aux étudiants des instituts ont rencontré à diverses reprises les orienteurs professionnels et les professeurs d'information scolaire pour faire connaître les programmes offerts, les exigences d'admission et les aptitudes souhaitables pour s'inscrire à certains programmes. Les agents d'information ont visité 64 écoles polyvalentes et tenu des journées d'information scolaire. Des prospectus ont été distribués en grande quantité et des réponses individuelles de renseignements ont été adressées aux intéressés. Les instituts ont participé à des expositions agricoles régionales et à des événements nationaux dans les secteurs de l'éducation et de l'agro-alimentaire et ont tenu des « portes ouvertes » pour informer la population de leurs activités.

Les instituts de technologie agricole favorisent les contacts avec leurs diplômés par le moyen de divers mécanismes. C'est ainsi qu'à une journée de retrouvailles organisée à l'occasion du vingtième anniversaire de leur fondation, les instituts ont été les hôtes de plusieurs centaines de leurs anciens élèves venus prendre connaissance de la réforme des programmes et du développement de leur *alma mater*.

Pour des raisons d'effectif et de locaux, les instituts ont conservé le même contingentement d'élèves que l'an dernier. Les difficultés de placement des diplômés dans certains programmes ont aussi été une cause de la limitation du nombre des candidats acceptés dans ces options.

Placement étudiant

La relance effectuée à la fin de l'année 1983 indiquait que 75 % des finissants des deux instituts qui se destinaient au travail occupaient un emploi.

Les services aux étudiants des instituts multiplient leurs efforts auprès des employeurs éventuels pour les inciter à profiter de la formation et de la compétence des technologistes agricoles. Ils maintiennent un fichier permanent des offres de services et des offres d'emplois.

Enseignement aux adultes

Une politique de formation et de perfectionnement d'éducation des adultes en agro-alimentaire a été préparée et présentée au Comité de régie interne du Ministère qui l'a acceptée. Un plan des modalités et des stratégies d'implantation de cette politique est en préparation.

Durant l'année 1983-1984, 54 programmes de cours différents ont été offerts dans les instituts à 1 417 élèves adultes, ce qui représente 14 331 jours-élève. Le personnel enseignant des deux instituts a également élaboré des programmes de cours pour la

Direction générale de l'éducation des adultes du M.E.Q.

Un manuel d'enseignement sur l'utilisation rationnelle des pesticides, à l'intention des agriculteurs, a été préparé par l'I.T.A. de La Pocatière. Dans un deuxième temps, il sera complété et s'adressera aux vendeurs et à tous les utilisateurs de pesticides. L'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe a complété un certain nombre de programmes de formation pour les adultes portant, entre autres, sur la production ovine, le perfectionnement des employés de conserveries, la formation des inséminateurs professionnels, le rôle des femmes en agriculture.

À la suite d'une mission du Ministère au Mexique, l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe a été chargé de préparer un programme de perfectionnement pour les techniciens des produits laitiers de ce pays.

Cours par correspondance

Les cours par correspondance en agriculture ont continué d'obtenir un vif succès. Deux mille huit cent soixante-cinq (2 865) personnes se sont inscrites aux 6 cours disponibles: comptabilité agricole (614), dossier d'établissement (372), gestion fiscale (356), gestion financière (337), fertilisation des sols (773), bovins de boucherie (413). Une programmation triennale a été acceptée, permettant ainsi d'obtenir, d'ici 1987, un total de 30 cours préparés par les deux instituts de technologie agricole en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Recherche, expérimentation et aide au milieu

L'intérêt des professeurs des instituts au développement de l'agro-alimentaire se manifeste par leur participation, en équipes internes ou externes, à des projets de recherche, à l'expérimentation de techniques nouvelles de production ou de transformation des produits agricoles.

Un certain nombre d'enseignants sont appelés à jouer un rôle, selon leur spécialité, dans des comités ministériels ou interministériels. Ils agissent aussi à titre de conférenciers auprès de groupements professionnels, collaborent à des revues spécialisées en rédigeant des articles à caractère scientifique ou de vulgarisation et participent à des journées d'information. Ils conseillent aussi des industries.

Les instituts de technologie agricole ont collaboré à une recherche, confiée par la Direction à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, sur la formation professionnelle des jeunes agriculteurs: soit l'analyse des besoins qualitatifs et la proposition d'une stratégie.

Programme 3

Aide à la production agricole

Ce programme vise à améliorer le rendement des cultures et de l'élevage, à assurer une main-d'oeuvre agricole suffisante et à diversifier la production selon les possibilités du milieu.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
3.1 Mise en valeur des productions	49 291 000 $	45 977 700 $
3.2 Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux	43 433 800 $	37 090 600 $
3.3 Soutien de l'emploi agricole	6 132 000 $	6 130 600 $
3.4 Administration et services régionaux	30 486 200 $	29 269 200 $
Total	**129 343 000 $**	**118 468 100 $**

Effectif du programme	1982-1983	1983-1984
Administrateurs et A.C.S.	45	44
Professionnels	356	341
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	11	11
Agents de maîtrise (ouvriers)	4	4
Techniciens et assimilés	306	302
Employés de bureau et assimilés	401	390
Ouvriers	23	29
Total	**1 146**	**1 121**

Élément 3.1

Mise en valeur des productions

Productions animales

Cet élément de programme vise à mettre en place des politiques d'amélioration génétique et de développement des diverses productions animales dans le but d'accroître la rentabilité des élevages.

Le Service des productions animales se compose de 10 divisions dont 8 sont fonction d'espèces animales différentes. Le personnel fournit un encadrement technique et administratif aux gestionnaires en région: en diffusant des dossiers techniques, en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur les productions animales et en coordonnant le traitement des données des divers programmes. Cette unité assume aussi un rôle de conseiller auprès des autorités du Ministère, en ce qui concerne les diverses productions animales.

D'autre part, cette unité dirige les stations d'épreuves de La Pocatière pour les béliers et de Sainte-Madeleine pour les taureaux de boucherie, le Laboratoire laitier de Saint-Hyacinthe et le Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert.

En plus, ce Service voit à l'application du règlement concernant l'insémination artificielle des bovins sous le régime de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q., c. P-42). Ce travail consiste en des visites techniques régulières, des inspections et la délivrance de permis à 289 inséminateurs, 30 techniciens d'insémination, 90 établissements de mise en place et un centre de production (C.I.P.Q. inc.).

Administration et systèmes

La Division de l'administration et des systèmes administre les dépenses de fonctionnement, ainsi que les revenus et recettes provenant des frais de participation des éleveurs aux divers programmes.

Elle assume aussi la gestion des systèmes de traitement des données dans le cadre de divers programmes. Ce traitement consiste à vérifier, à préparer plus de 740 000 transactions et à distribuer des rapports, résultats et certificats s'y rapportant.

Programmes visés	Nombre de transactions traitées
— Analyse des troupeaux porcins P.A.T.P.Q.	200 000
— Évaluation génétique des porcs et promotion de la femelle hybride	300 000
— Analyse des troupeaux laitiers P.A.T.L.Q.-Postal	170 000
— Évaluation génétique des bovins de boucherie	60 000
— Évaluation génétique des ovins	10 000
Total	**740 000**

Alimentation et nutrition

La Division de l'alimentation et de la nutrition a diffusé et colligé l'information technique auprès des équipes régionales de gestion sur les sujets touchant l'alimentation animale. Certains essais sont en cours ou ont été effectués:

- alimentation des vaches laitières avec des pulpes de betteraves surpressées comme substitut à l'ensilage de maïs et de foin ou avec des pulpes de betteraves surpressées et complémentées;
- alimentation de bovins de boucherie avec du sorgho, complémenté de maïs-grain humide, soja et minéraux;
- alimentation des poulets à griller avec de la biomasse de liqueur sulfitique;
- essais d'alimentation animale avec le blé Laval-19;
- étude sur la qualité et la quantité d'eau consommée chez les verrats du C.I.P.Q.;
- préparation d'un projet en vue d'alimenter des bovins avec des cultures hydroponiques;
- mise au point de 3 programmes informatisés opérant sur mini-calculatrice « TRS-80-Pc2 » des bovins de boucherie et laitiers;
- collecte et transfert des données;
- calcul des indices et poids ajustés des taureaux;
- dépôt des protéines et lipides (DPL) pour établissement des plans d'alimentation;
- collaboration et contacts avec les stations de recherches et les universités pour la mise en place de travaux de recherche, études diverses et collecte d'informations pour le développement de ressources en nutrition et alimentation du bétail.

Aquiculture

L'objectif de la Division de l'aquiculture est de réduire, d'ici 1986, la dépendance du Québec face à l'étranger en ce qui concerne l'approvisionnement en truites de table.

Pour y arriver, il faut augmenter la production en truites québécoises d'environ cent tonnes par année, en aménageant de nouvelles stations piscicoles et en procédant à la modernisation des anciennes. Les techniques d'élevage doivent également être améliorées et les coûts de production abaissés.

Cette Division s'est efforcée de consolider les stations piscicoles en place. Elle a collaboré à la tenue à Québec d'un symposium en pisciculture en mars 1983. Le thème du colloque était: *Oxygénation de l'eau*. Des cours régionaux ont été organisés.

Les membres de cette Division ont collaboré à l'implantation d'usines d'éviscération et de transformation pour la truite. Un fascicule sur les coûts d'opération d'un centre de pisciculture est actuellement disponible. Il a été réalisé par des spécialistes de l'Office du crédit agricole en collaboration avec des membres de la Division de l'aquiculture.

Production québécoise de truites

Année	Tonnes
1979	212
1980	310
1981	520
1982	675
1983	900

Animaux à fourrure

Le personnel de la Division des animaux à fourrure a répondu à de nombreuses demandes d'information et d'avis techniques concernant l'élevage du vison, du renard et du chinchilla.

Le programme d'aide à l'amélioration de la production du vison qui est entré en vigueur au cours de l'année a encouragé plusieurs éleveurs à diversifier leur production et à mettre sur le marché des peaux dont la couleur et la qualité correspondent davantage aux besoins des acheteurs.

Un programme d'aide spéciale s'adressant aux éleveurs de visons temporairement en difficultés financières a été instauré en 1983-1984 à cause de la conjoncture de prix défavorable qui a prévalu dans ce secteur depuis 1981.

La Division a mis sur pied un projet d'introduction de productions et de techniques nouvelles concernant l'alimentation des renards avec une moulée en comprimés. La croissance, très satisfaisante, nous permet de recommander ce type d'alimentation.

	Bénéficiaires	Montant
Aide spéciale aux producteurs de visons		
— subventions	50	1 300 000 $
— avance de fonds	44	900 000 $
Aide à l'amélioration de la production du vison	132	338 616 $

Aviculture

La Division de l'aviculture, de concert avec la Station de recherche de Deschambault, continue d'apporter un effort particulier pour augmenter le nombre d'oeufs par femelle reproductrice du dindon à griller. Les résultats obtenus, à ce jour, permettront aux éleveurs de reproduction de rentabiliser leur production et de compétitionner avantageusement avec les lignées ontariennes dans un avenir rapproché.

La production de dindon de type lourd éclos a atteint 1 732 476 têtes. La totalité de cette production provient présentement de lignées ontariennes ou américaines. Depuis quelques années, la Division et la Station de recherche de Deschambault participent à l'amélioration de lignées de dinde de type lourd. Selon les résultats obtenus lors des différents tests de chair en cours, une lignée commerciale issue de troupeaux de reproduction de lignées québécoises pourrait être implantée chez les producteurs.

Les lignées québécoises de dinde de type à griller ont connu cette année une légère baisse et les mises en élevage ont atteint 1 291 313 dindonneaux Lan-Bec, soit 39,1 % de la production globale du Québec. Cette baisse est due à la réorganisation d'un couvoir mais laisse présager une bonne expansion pour la production de dindonneaux issus des lignées du Québec.

Bovins de boucherie

La Division des bovins de boucherie a administré un grand nombre de programmes agricoles. Ceux-ci ont visé à augmenter de façon importante le cheptel de vaches de boucherie et la qualité de son potentiel génétique, à améliorer les techniques d'élevage de vaches de boucherie et à favoriser l'achat de taureaux reproducteurs.

Pour répondre au besoin de remplacement annuel des taureaux réformés, un programme a été mis de l'avant pour créer des stations privées d'évaluation génétique de taureaux de boucherie dans les régions où la concentration de ces animaux le justifie.

Trois stations régionales (Rimouski, Outaouais et Abitibi) ont fait progresser considérablement le testage des taureaux de race pure en station. Au total, 266 taureaux ont subi l'épreuve contre 167 l'année précédente. La Station d'épreuves des taureaux de boucherie du Ministère à Sainte-Madeleine est fermée et 4 nouvelles stations régionales sont en train de s'établir. L'identification de meilleurs géniteurs permettra d'accroître la productivité et la rentabilité des troupeaux de vaches-veaux au Québec.

La Division des bovins de boucherie a fourni une aide technique aux groupements d'éleveurs et a supervisé le bon fonctionnement du test selon les normes pour l'épreuve génétique des taureaux de boucherie.

Le calcul des indices sur mini-ordinateur a permis d'obtenir sans tarder les résultats de performance des taureaux. Le rapport annuel 1982-1983 *Évaluation génétique des taureaux de boucherie en station au Québec* est une première au Québec. Ce rapport paraîtra à nouveau.

La participation des producteurs au programme d'évaluation génétique à domicile a augmenté cette année: 330 éleveurs et 379 troupeaux contre 294 éleveurs et 343 troupeaux en 1982. La correction apportée au programme et les sessions d'information à l'intention des responsables régionaux de programme et des producteurs permettront une amélioration appréciable du fonctionnement du programme.

Ce testage à domicile sert aux producteurs à évaluer leurs animaux en vue de la sélection des génisses de remplacement et des taureaux, selon des indices ou rangement au sein de leur troupeau. Il ne permet toutefois pas d'évaluer un taureau en relation avec la valeur des troupeaux comme le fait le test en station où plusieurs producteurs et plusieurs troupeaux sont représentés.

Bovins laitiers

La Division des bovins laitiers offre aux éleveurs des outils de gestion, d'élevage et de sélection des animaux afin d'accroître l'efficacité de leur entreprise.

À la fin de la période 1983-1984, le programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec comptait 7 702 adhérents, une augmentation de 145 troupeaux.

Le rendement moyen par vache, malgré l'inscription de près de 20 000 vaches additionnelles au programme, a continué son ascension, de telle sorte qu'il se situe actuellement à 5 663 kg de lait par année comparativement à 5 514 pour l'année précédente.

Année	Nombre de troupeaux inscrits au P.A.T.L.Q.	Rendement moyen kg lait/an/vache
1980-1981	6 813	5 312
1981-1982	7 321	5 348
1982-1983	7 557	5 514
1983-1984	7 702	5 663

La diffusion de conseils techniques, la tenue de sessions d'information dans le domaine de la production laitière et la mise en marche d'un nouveau contrôle laitier (P.A.T.L.Q.-Postal) (alimentation, régie et génétique) sont d'autres activités qui ont été accomplies par la Division au cours de cette période.

Le Laboratoire d'analyse des échantillons de lait, situé à l'I.T.A.A. de Saint-Hyacinthe, a analysé quelque 130 000 échantillons de lait provenant des troupeaux inscrits au P.A.T.L.Q.-Postal pour la teneur en matières grasses et en protéines du lait. Conformément au règlement A.C. 2007-79 sur le paiement aux producteurs de lait, le laboratoire a déterminé le contenu en matières grasses de quelque 285 000 autres échantillons de lait.

Chevaux

Le personnel de la Division des chevaux a continué son travail sur l'amélioration génétique des chevaux et pour le développement de la race chevaline Canadienne.

En vertu de la Loi sur la protection sanitaire des animaux (L.R.Q., c. P-42) section II, de la surveillance des étalons, les inspecteurs désignés par le comité à cette fin ont inspecté et classé 291 étalons au cours de l'année.

Lapins

Les activités professionnelles de la Division des lapins ont principalement porté sur l'expertise technique relative à la production commerciale établie. Une partie importante de l'action s'est concentrée sur la mise à jour des documents techniques et la préparation des journées cunicoles 1984.

Le développement d'une technique de production éprouvée reste une priorité immédiate.

Moutons

La Division des moutons est responsable du programme d'évaluation génétique des ovins, comprenant le testage des jeunes béliers en station et le contrôle d'aptitudes des moutons sur la ferme. Pour la 15e année de testage en station, 28 éleveurs en race pure ont présenté 127 agneaux des races Dorset et Suffolk.

Le gain moyen quotidien est passé de 0,33 kg à 0,30 kg et de 0,44 kg à 0,42 kg, respectivement pour les races Dorset et Suffolk. Pour la première fois en 15 ans, 2 agneaux de race Suffolk ont réalisé un gain moyen quotidien de 0,60 kg et plus. Le meilleur agneau Dorset a gagné 0,42 kg par jour au cours du test.

Au contrôle d'aptitudes des moutons à domicile, 168 troupeaux de race pure étaient inscrits à l'option officielle et 4 618 agneaux ont complété le test à 100 jours, une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente.

Le programme national de développement de la production des agneaux a permis à 119 producteurs de bénéficier d'aide technique et financière (450 000 $) pour l'aménagement de leur bergerie.

Porcs

La Division des porcs offre aux éleveurs participants des outils de gestion d'élevage, de sélection des reproducteurs et d'amélioration génétique afin d'accroître la rentabilité de leurs entreprises. Ce travail d'amélioration de la production porcine prend les aspects suivants: programmes d'analyse des troupeaux porcins du Québec (P.A.T.P.Q.), d'évaluation génétique des porcs de race et de promotion de la femelle hybride, d'insémination porcine, et d'évaluation des porcs commerciaux.

Le nombre de troupeaux inscrits au P.A.T.P.Q. a augmenté, pour atteindre 10 % des truies du Québec. Les éleveurs ont continué d'améliorer la productivité par truie en inventaire de leur troupeau (0,4 porcelet/truie/année).

P.A.T.P.Q.

Année	Productivité			
	Nombre total de troupeaux	Par truie en production	Par truie en inventaire	Nombre total de truies inscrites
1980-1981	248	18,5		27 646
1981-1982	200	19,1		21 549
1982-1983	215	19,6	14,8	23 070
1983-1984	256	19,7	15,2	29 878

Les activités du programme d'évaluation génétique se sont maintenues. L'amélioration de la qualité du porc s'est poursuivie comme le montre le tableau pour la catégorie la plus nombreuse, les femelles Landrace.

Évaluation génétique des porcs de race et promotion de la femelle hybride

Année	Porcs de race		Femelles hybrides	
	Nombre de troupeaux	Nombre de porcs évalués	Nombre de troupeaux	Nombre de femelles qualifiées
1980-1981	160	19 304	123	18 200
1981-1982	158	19 433	114	20 500
1982-1983	137	21 950	100	20 500
1983-1984	134	23 122	108	23 000

Évolution qualitative du groupe témoin des femelles Landrace

Année	Nombre de femelles évaluées	Gras dorsal moyen	Gain journalier
1980-1981	6 144	16,5 mm	600 g j
1981-1982	6 427	15,7 mm	590 g j
1982-1983	7 049	15,5 mm	600 g j
1983-1984	7 771	15,0 mm	610 g j

Le premier test d'évaluation des porcs commerciaux a regroupé 21 éleveurs pour un total de 336 porcs. Ces sujets furent évalués pour des critères d'engraissement, de rendement de la carcasse et de qualité de la viande. Un deuxième test est prévu pour 1984-1985.

Le Centre d'insémination porcine du Québec a continué à diffuser la semence de 6 races porcines. Le système de distribution a été restructuré complètement avec l'utilisation d'une compagnie de messagerie privée, qui a permis de desservir quotidiennement l'ensemble du territoire agricole. Des difficultés d'implantation ont entraîné une baisse des activités.

Le Centre continue à fournir de la semence congelée. Le taux de réussite se maintient à 80 % pour la semence à l'état frais et à 60 % pour la semence congelée.

De la semence a été vendue à Cuba et à d'autres provinces canadiennes.

Insémination porcine

Année	Nombre de verrats	Nombre de saillies (a)	Nombre d'utilisateurs (b)	Taux d'utilisation (a/b)
1980-1981	40	5 100	293	17,4
1981-1982	40	6 079	267	22,8
1982-1983	37	6 628	264	25,1
1983-1984	38	5 594	258	21,7

Le Québec a fourni des porcs reproducteurs sur les marchés d'exportation: République Dominicaine, 3 744 têtes, Zimbabwe, 21 têtes et Haïti, 300 têtes.

Exportation québécoise de porcs reproducteurs

Année	Race pure	Femelles hybrides F-1	Femelles hybrides F-2	Total
1980-1981	114	—	—	114
1981-1982	458	501	—	959
1982-1983	460	1 333	—	1 793
1983-1984	121	464	3 480	4 065

Productions végétales

Le Service des productions végétales assume 4 fonctions importantes. Auprès des régions et de l'administration du Ministère, il a un rôle de conseiller et il offre un support technique aux 12 régions agricoles. Il joue un rôle fort important dans la production des semences-souches, des plants Élite de pommes de terre et des plants certifiés de fraisiers et de framboisiers. Enfin, il favorise le perfectionnement des apiculteurs, des acériculteurs et des serriculteurs en mettant à leur disposition des personnes-ressources.

Le Service dispose d'équipements spécialisés dans ses centres apicole et acéricole, dans son centre de multiplication de semences de pommes de terre Élite et dans le Centre de développement des cultures abritées.

Apiculture

La Division de l'apiculture a poursuivi ses travaux sur l'hivernage en utilisant des températures avoisinant le point de congélation. Des travaux ont porté sur: l'influence de la durée de la période d'isolement des reines fécondes sur leur durée de vie en incubateur et, la comparaison dans le rucher des substituts de pollen mis au point par le U.S.D.A., Beltsville et le Ministère. L'utilisation d'une 3e chambre à couvain au cours du développement des ruches a été comparée à la méthode classique (2 hausses). Quatre groupes de ruches, dont les populations initiales variaient de 10 000 à 30 000 abeilles, ont été dénombrées tous les 12 jours pendant toute la saison active.

À partir de 3 miels colorés difficiles à vendre et de 3 lignées de levures de vins blancs, ont été produits des hydromels secs, demi-secs et sucrés ayant déjà maturé deux ans.

L'amélioration génétique de huit lignées de reines dans les deux ruchers expérimentaux s'est poursuivie. Les 2 meilleures lignées de Deschambault, issues d'un croisement contrôlé et dont les filles serviront de souches, seront offertes aux éleveurs de reines du Québec. La Division s'est associée à 6 producteurs d'avant-garde, dans le but d'évaluer et de propager ses meilleures lignées de reines.

Le système de réfrigération du caveau d'hivernage a été modifié pour conditionner le miel et sécher le pollen dans des armoires mises au point par la Division. Douze apiculteurs ont adopté cette technique.

La presse à cire d'opercules a été améliorée et modifiée pour fabriquer du miel crémeux à partir de miel déjà cristallisé.

Des travaux sur la mise au point d'un extracteur à air ont débuté. Cet appareil permettra d'extraire du miel en continu, ce qui pourrait changer radicalement des opérations de traitement.

Un micro-ordinateur traite en continu les données expérimentales de ces deux ruchers. Un premier logiciel a été conçu pour assurer le stockage des données. Un deuxième, pour le traitement statistique de ces données, sert à 50 % du traitement. Sa conception sera réalisée en 1984, ainsi qu'un programme informatisé sur la génétique des reines des deux ruchers expérimentaux et de celles des éleveurs de reines du Québec désireux d'utiliser ce système.

La Division a aménagé le bâtiment du rucher expérimental de Deschambault. Il dispose d'un petit laboratoire, de 2 bureaux, d'une salle de greffage et d'insémination, d'une chambre de vol et d'une petite pièce à température contrôlée.

Deux journées de vulgarisation ont été tenues dans 8 régions agricoles et 3 dans chacun des deux centres apicoles. Les cliniques sur l'élevage commercial des reines ont été suivies par 52 apiculteurs. Dix-neuf apiculteurs ont suivi le cours pour apiculteurs commerciaux; la Division a participé à tous les cours moyens offerts dans tout le Québec: 12 850 ruches malades ont été fumigées.

Acériculture

La Division de l'acériculture poursuit deux objectifs principaux:

— développer et mettre au point des techniques permettant la fabrication d'un produit d'érable de qualité, tout en réduisant l'énergie et la main-d'oeuvre requises par les méthodes traditionnelles;

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

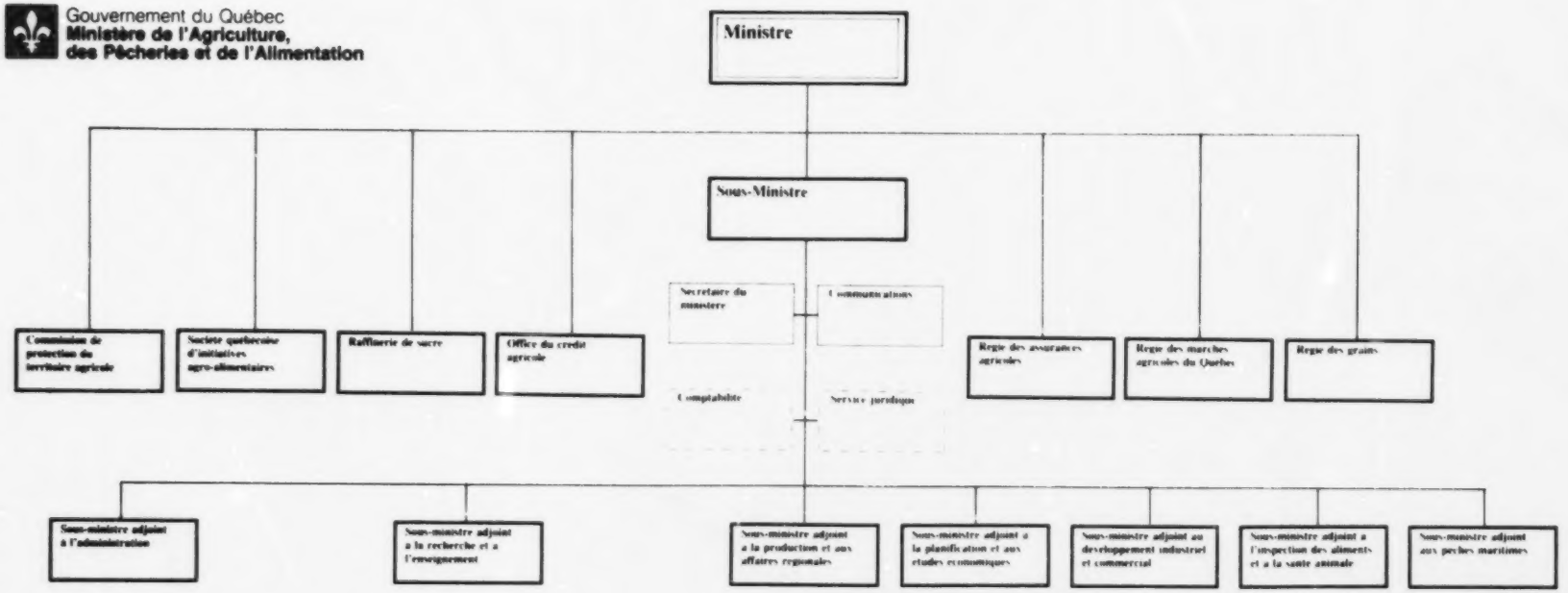

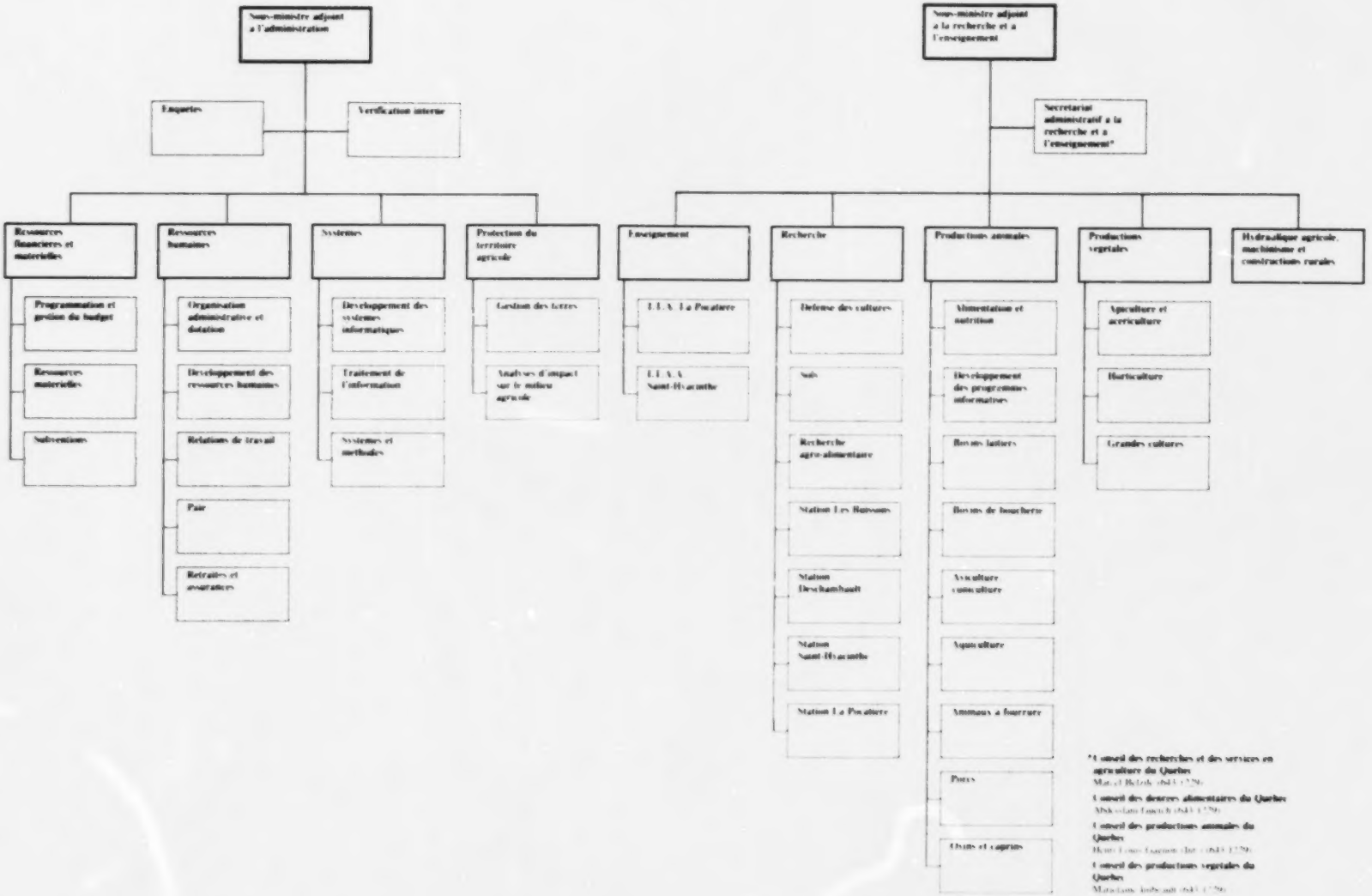
Sous-ministre adjoint à l'administration
Enquêtes
Vérification interne
Ressources financières et matérielles
Programmation et gestion du budget
Ressources matérielles
Subventions
Ressources humaines
Organisation administrative et dotation
Développement des ressources humaines
Relations de travail
Paie
Retraites et assurances
Systèmes
Développement des systèmes informatiques
Traitement de l'information
Systèmes et méthodes
Protection du territoire agricole
Gestion des lettres
Analyses d'impact sur le milieu agricole
Sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement
Secrétariat administratif à la recherche et à l'enseignement*
Enseignement
L.I.A. La Pocatière
L.I.A.A. Saint-Hyacinthe
Recherche
Défense des cultures
Sols
Recherche agro-alimentaire
Station Les Buissons
Station Deschambault
Station Saint-Hyacinthe
Station La Pocatière
Productions animales
Alimentation et nutrition
Développement des programmes informatisés
Bovins laitiers
Bovins de boucherie
Aviculture cuniculture
Aquaculture
Animaux à fourrure
Porcs
Ovins et caprins
Productions végétales
Apiculture et acériculture
Horticulture
Grandes cultures
Hydraulique agricole, machinisme et constructions rurales
* Conseil des recherches et des services en agriculture du Québec
Conseil des denrées alimentaires du Québec
Conseil des productions animales du Québec
Conseil des productions végétales du Québec

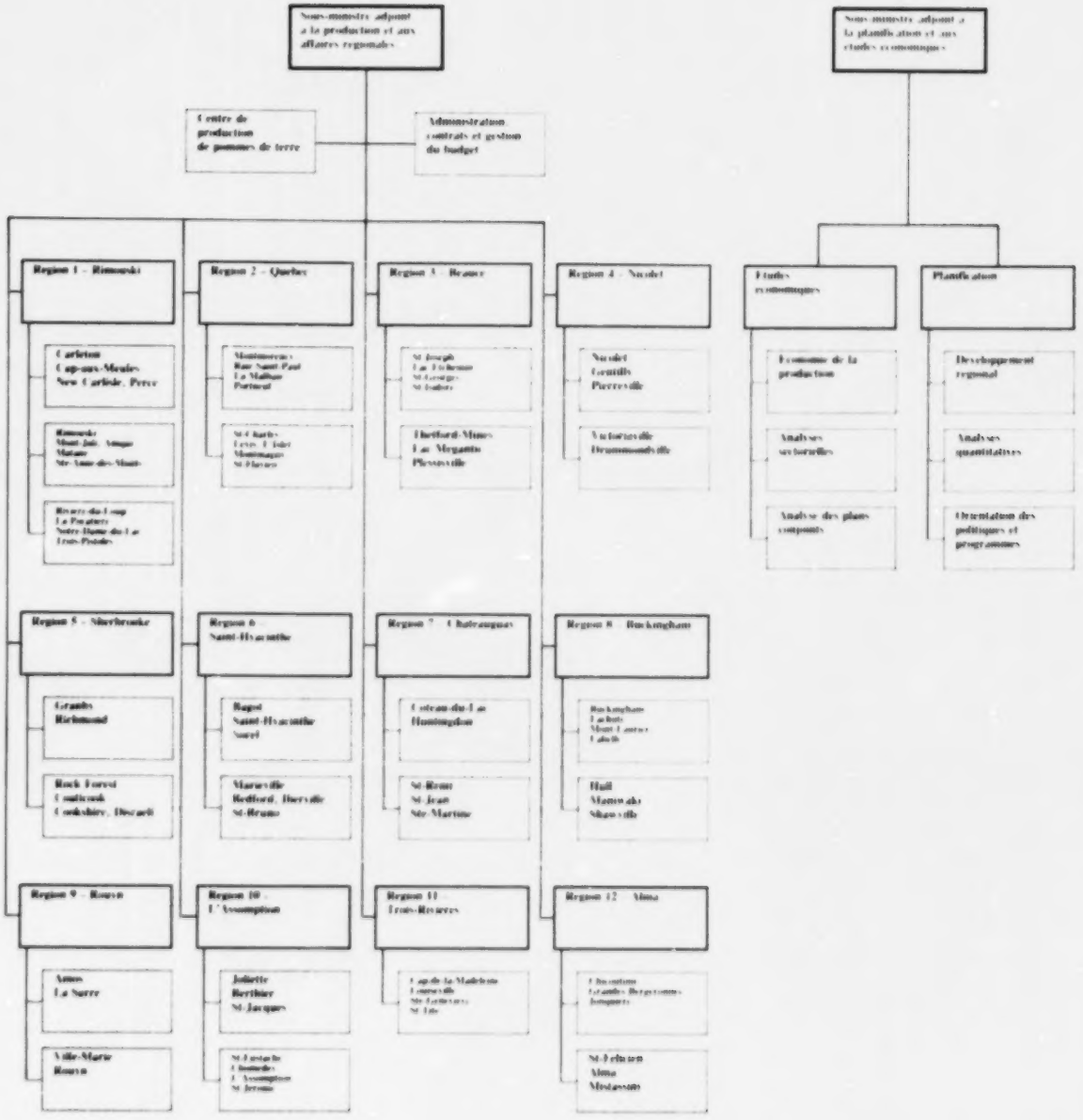
Sous-ministre adjoint à la production et aux affaires régionales
Centre de production de pommes de terre
Administration contrats et gestion du budget
Sous-ministre adjoint à la planification et aux études économiques
Région 1 – Rimouski
Carleton
Cap-aux-Meules
New Carlisle, Percé
Rimouski
Mont-Joli, Amqui
Matane
Ste-Anne-des-Monts
Rivière-du-Loup
Le Pintendre
Notre-Dame-du-Lac
Trois-Pistoles
Région 2 – Québec
Montmorency
Rue Saint-Paul
La Malbaie
Portneuf
St-Charles
Lévis, L'Islet
Montmagny
St-Pascal
Région 3 – Beauce
St-Joseph
Lac Etchemin
St-Georges
St-Isidore
Thetford-Mines
Lac Mégantic
Plessisville
Région 4 – Sherbrooke
Sherbrooke
Granby
Richmond
Rock Forest
Coaticook
Cookshire, Drucourt
Région 5 – Shawinigan
Bagot
Saint-Hyacinthe
Sorel
Marieville
Rougemont, Iberville
St-Bruno
Région 6 – Valleyfield
Châteauguay
Châteauguay
Huntingdon
St-Rémi
St-Jean
Ste-Martine
Région 7 – Buckingham
Buckingham
Lachute
Mont-Laurier
Labelle
Hull
Maniwaki
Shawville
Région 8 – Drummondville
Victoriaville
Drummondville
Nicolet
Gentilly
Pierreville
Région 9 – Rouyn
Amos
La Sarre
Ville-Marie
Rouyn
Région 10 – Roberval
L'Assomption
Joliette
Berthier
St-Jacques
St-Gervais
Chambly
L'Assomption
St-Jérôme
Région 11 – Trois-Rivières
Cap-de-la-Madeleine
Louiseville
Ste-Anne-de-la-Pérade
St-Tite
Région 12 – Alma
Chicoutimi
Lac-aux-Sables
Jonquière
St-Prime
Alma
Métabetchouan
Études économiques
Économie de la production
Analyses sectorielles
Analyse des plans conjoints
Planification
Développement régional
Analyses quantitatives
Orientation des politiques et programmes

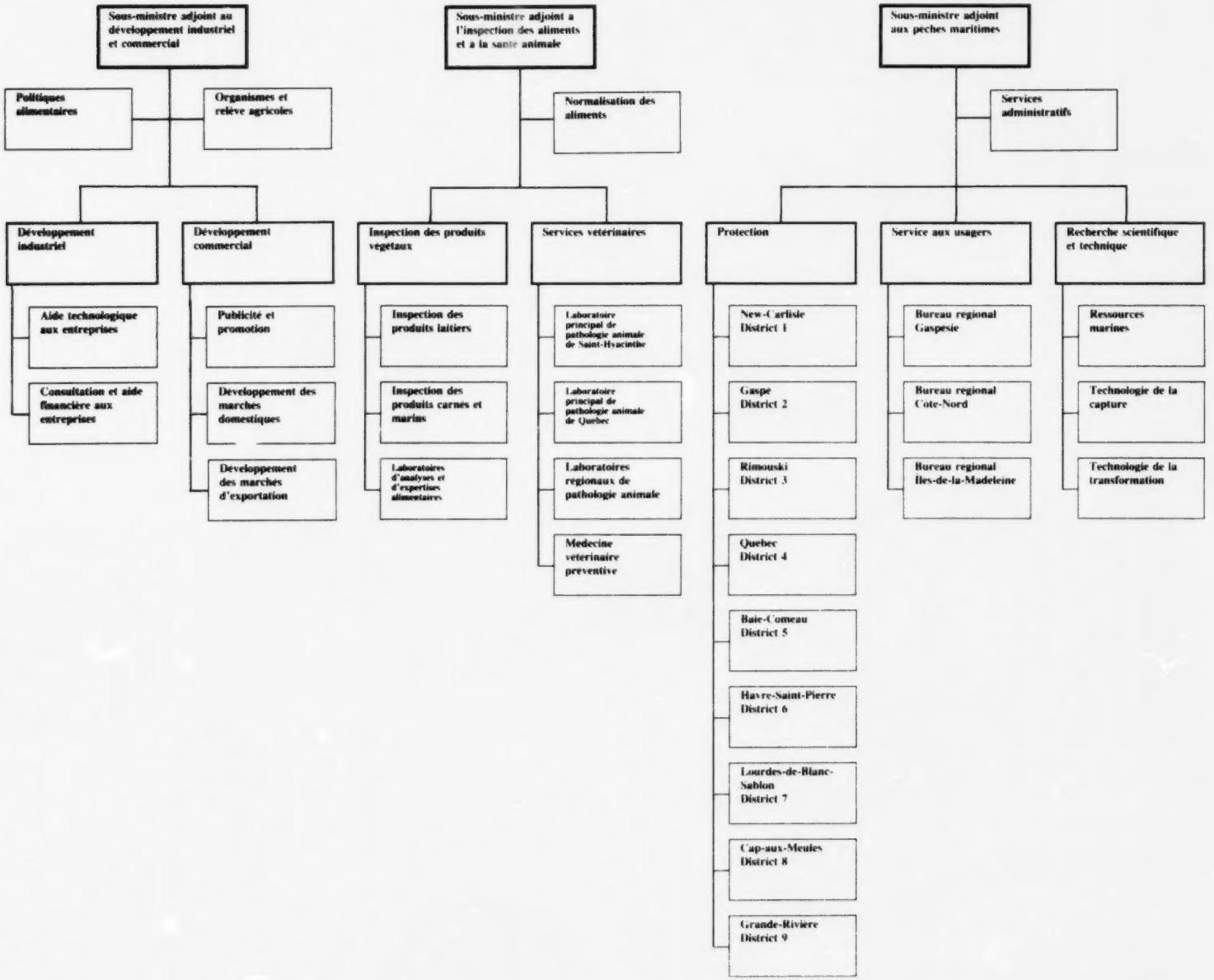
Sous-ministre adjoint au développement industriel et commercial
Politiques alimentaires
Organismes et relève agricoles
Développement industriel
Développement commercial
Aide technologique aux entreprises
Consultation et aide financière aux entreprises
Publicité et promotion
Développement des marchés domestiques
Développement des marchés d'exportation
Sous-ministre adjoint à l'inspection des aliments et à la santé animale
Normalisation des aliments
Inspection des produits végétaux
Services vétérinaires
Inspection des produits laitiers
Inspection des produits carnés et marins
Laboratoires d'analyses et d'expertises alimentaires
Laboratoire principal de pathologie animale de Saint-Hyacinthe
Laboratoire principal de pathologie animale de Quebec
Laboratoires régionaux de pathologie animale
Medecine vétérinaire préventive
Sous-ministre adjoint aux pêches maritimes
Services administratifs
Protection
Service aux usagers
Recherche scientifique et technique
New-Carlisle District 1
Gaspe District 2
Rimouski District 3
Quebec District 4
Baie-Comeau District 5
Havre-Saint-Pierre District 6
Lourdes-de-Blanc-Sablon District 7
Cap-aux-Meules District 8
Grande-Rivière District 9
Bureau régional Gaspesie
Bureau régional Cote-Nord
Bureau régional Îles-de-la-Madeleine
Ressources marines
Technologie de la capture
Technologie de la transformation

— améliorer les méthodes de fabrication et de régie de l'érablière par la vulgarisation des bonnes techniques acéricoles (dépliants, cours, conférences, etc.).

Centre acéricole de Victoriaville

La réalisation de ces deux objectifs s'appuie surtout sur le Centre acéricole de Victoriaville, où se sont poursuivis tout au long de l'année, des projets de recherches appliqués et de mises au point technique qu'on peut résumer en fonction de quatre champs d'application:

Réduction des coûts d'énergie utilisée pour la transformation de la sève d'érable: performance des membranes utilisées dans les appareils d'osmose inversée; mise au point d'un prototype permettant de récupérer toute la vapeur produite lors de l'évaporation de la sève d'érable; évaluation d'un appareil pour améliorer l'efficacité de la combustion du bois dans les foyers d'évaporation.

Amélioration des conditions d'entreposage du sirop d'érable en baril et en petit contenant: utilisation d'un gaz inerte pour stabiliser le sirop en baril ($NCO2$); mise au point d'une méthode permettant de vérifier et de corriger la qualité des sertis des petits contenants utilisés pour la vente du sirop d'érable.

Nouvelles techniques de fabrication à la ferme des produits dérivés du sirop d'érable: mise au point finale d'un appareil pour fabriquer du sucre d'érable granulé; essais de nouvelles techniques de trempage pour accroître la durée de vie en tablette des bonbons d'érable.

Régie de l'érablière et nouveaux produits: techniques simples et écologiques pour réduire l'incidence des dommages causés à la tubulure par les rongeurs; utilisation de l'ultrafiltration pour concentrer certaines macromolécules ayant potentiellement certaines priorités antibiotiques ou bactériostatiques (collaboration avec l'université Laval).

Vulgarisation

Plus de 300 producteurs se sont rendus à l'érablière expérimentale pour y rencontrer les spécialistes et discuter de problèmes propres à leur exploitation. La Division a participé à de nombreuses journées d'information ou colloques régionaux et animé des sessions de formation aux adultes.

La Division a collaboré avec les équipes du ministère de l'Énergie et des Ressources (M.E.R.) dans le dossier du dépérissement des érablières. Elle a réalisé des expertises pour le Bureau de la protection civile du Québec en ce qui a trait aux dommages causés par le verglas.

Horticulture

— Petits fruits

Le programme de production de plants certifiés de fraisiers et de framboisiers permet à 6 multiplicateurs de satisfaire à près de 50 % des besoins en plants certifiés des producteurs commerciaux du Québec.

Les dommages de l'hiver 1983 ont affecté légèrement la disponibilité en plants des pépiniéristes accrédités dans ce programme.

L'Ontario et les provinces maritimes comblent notre déficit de 8 millions de fraisiers. Les 3 multiplicateurs de framboisiers participant au programme répondent à un peu plus de 60 % des besoins.

Chaque année, quelques nouvelles variétés améliorées et prometteuses provenant de la Station de Deschambault viennent s'ajouter aux autres.

— Gourganes

Selon certains indices, le développement de la culture de la gourgane est amorcé. Une demande des transformateurs et d'autres utilisateurs vise à désaisonnaliser cette production et à régulariser son approvisionnement par la congélation et la mise en conserve.

La demande des consommateurs s'accroît à cause de l'immigration européenne. La production de gourgane a débuté dans la région de Montréal et se vend au début de juillet.

Le Service des productions végétales a collaboré avec la Station de La Pocatière à la réalisation de son programme de sélection et de multiplication des variétés de gourganes. Des semences ont été multipliées et plus de 20 nouvelles variétés furent importées d'Angleterre aux fins d'essais.

Agriculture écologique

Ce programme agricole de cinq ans en était à sa 2e année. Neuf fermes y ont participé pour recueillir des observations techniques et économiques.

Un succès relatif a été constaté dans la production de tomates et de concombres de serre où un compost à base de résidus organiques d'origines animale et végétale a été utilisé comme terreau. L'emploi des moyens biologiques (insectes et micro-organismes) et de solutions à base d'extraits de végétaux comme protection phytosanitaire, ne donne pas encore de résultats scientifiquement véritables.

Des contacts réguliers sont maintenus avec le Mouvement pour l'agriculture biologique (M.A.B.). Le marché des aliments naturels est estimé à plus de 25 millions de dollars au Québec.

Fruits de vergers

Pour développer l'arboriculture fruitière régionale, en dépit de l'absence de données sur l'adaptation de nouvelles espèces et variétés, le Ministère a lancé un programme qui vise à implanter neuf parcelles d'observation sur les fruits de verger.

Dans celles-ci, l'observation portera sur plus de 45 variétés de pommiers, de pruniers, de poiriers, de cerisiers et de certains petits fruits.

Les sites seront choisis et préparés en 1984-1985, sur des fermes typiques des meilleures zones écologiques de la province. La plantation débutera en partie au printemps 1985.

Centre de développement des cultures abritées

Le Centre de développement des cultures abritées a mené à terme les projets touchant les légumes, les plantes ornementales, l'environnement sous serre. Il a aussi terminé 5 projets qu'il poursuivait chez des serriculteurs.

Les expériences portaient sur la performance de variétés de tomates sous serre et sous tunnel; la rentabilité de la culture de tomates sous tunnel; le semis et la préparation de plants; le chauffage du sol pour la culture de tomates; la culture sous serre du melon cantaloup et du melon d'eau.

L'action d'un régulateur de croissance sur des plantes ornementales annuelles a été mesurée. Le comportement du Begonia Rieger en milieu artificiel avec éclairage et irrigation variables a été observé.

D'autres travaux ont été menés chez les producteurs sur la performance de la laitue semi-pommée et de la laitue frisée en milieu enrichi de bioxyde de carbone (CO_2); l'action de diverses fumures sur la croissance de la laitue semi-pommée; la densité optimale, et la température minimale pour de bons rendements de laitue.

Le Centre a mis fin à 6 ans d'activités en avril 1984.

Centre de multiplication des plants de pomme de terre de Manicouagan

Depuis 1982, le Centre de multiplication des plants de pomme de terre de Manicouagan concentre ses travaux sur la production de la classe Élite I laissant à des producteurs spécialisés de la Rive-Sud, la tâche de multiplier les classes Élite II et Élite III.

Au printemps 1983, le Centre a vendu ses semences Élite I à la Coopérative du Bas-Saint-Laurent: 6 555 sacs de 75 lb ont été livrés. Les quantités par cultivar ont été de: 2 635 sacs (Kennebec), 2 870 (Superior), 209 (Chieftain), 120 (Russet Burbank), 116 (Norland) et 107 (Green Mountain). Treize autres cultivars ont aussi été vendus et les quantités ont varié de 9 sacs pour Tobique à 87 sacs pour Norchip.

Le Centre poursuit de nombreux travaux visant à améliorer la productivité, les conditions sanitaires, etc. Les rendements en enceintes climatisées ou la chambre de croissance, se sont accrus au cours de l'année de plus de 10 % par récolte.

La performance des tubercules lors de l'essai de Floride a été remarquable. Seules 6 plantes montraient des signes de maladies sur un total de 9 010 tubercules de classe I.

Grandes cultures

— Producteurs sélects

Le projet de producteurs sélects a été réalisé en collaboration avec plusieurs intervenants, dont le Syndicat des producteurs de semences pédigrées du Québec et l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe. Dix-sept élèves ont suivi le cours en 1983.

Le producteur sélect est celui qui est reconnu par l'Association canadienne des producteurs de semences en vue de la production de semences sélectes, à partir de la semence du sélectionneur sur des parcelles d'étendues limitées et inspectées. Le producteur de semences sélectes est reconnu par l'Association en autant qu'il respecte la réglementation publiée dans la circulaire 6-84 de l'Association.

Le producteur en probation est celui qui désire devenir producteur sélect. Il doit produire durant trois ans la même variété dans des parcelles inspectées avant d'être accepté comme producteur sélect. De plus, ce producteur est soumis aux mêmes exigences réglementaires que le producteur sélect.

— Tofu (soja)

Le tofu est produit à base de soja dont le pourcentage de protéines est élevé et qui vient d'apparaître sur le marché du Québec.

Des rencontres ont eu lieu avec les principaux fabricants de tofu du Québec qui ont répondu à un questionnaire. Ils estiment que la consommation de tofu d'environ 12 000 lb par semaine au Québec progresse rapidement.

La production est vendue en gâteaux de 450 g scellés ou en seaux de plastique. Il semble possible de produire de 2 à 2,4 lb de tofu par livre de soja. Les fabricants avouent que leur taux de transformation est plus faible.

L'approvisionnement en soja se fait aux États-Unis, en Ontario et un peu au Québec. Les fabricants croient que le Québec peut offrir du soja de qualité égale.

Productions et techniques nouvelles

Ce programme agricole a permis aux régions d'accélérer l'introduction de certaines productions agricoles et d'implanter des techniques qui ont contribué au développement de l'agriculture.

Au cours de l'année, les régions agricoles ont réalisé 71 projets dans les secteurs suivants: plantes fourragères, céréales, plantes industrielles, cultures fruitières, production de légumes, élevage et génie. Une somme totale de 168 396 $ a été investie dont 40 123 $ dans le secteur des légumes et 40 171 $ dans celui du génie.

Différentes expériences ont été tentées: sarclage d'une plantation d'asperges par des oies; production du brocoli sous serre; culture des tomates sous serre avec des mycorhizes; observations des cultures de melons et d'aubergines sur paillis de plastique chez quelques producteurs.

La Division génie a traité 13 projets avec des sujets fort variés: le drainage des argiles, une bergerie froide, les couvertures thermiques, une table rotative pour une serre, etc.

Services vétérinaires

Les secteurs d'activités sous la responsabilité des Services vétérinaires sont: le programme d'assurance-santé animale contributoire (A.S.A.C.); les programmes spéciaux d'aide aux éleveurs; les plans de gestion sanitaire; la prophylaxie, la recherche étiologique et la vulgarisation; les laboratoires de pathologie animale.

Le programme d'assurance-santé animale contributoire (A.S.A.C.)

Ce programme rend les soins vétérinaires plus accessibles aux producteurs agricoles...

1) par l'uniformisation des taux d'interventions vétérinaires résultant d'une contribution directe du Ministère pour les actes médicaux posés par les praticiens, quel que soit l'éloignement des éleveurs;
2) par l'obtention de prix avantageux aux producteurs pour l'achat de médicaments recommandés par un professionnel de la santé animale, contribuant à freiner l'emploi irrationnel de produits souvent coûteux, voire parfois inutiles ou dangereux pour la santé publique lorsqu'ils sont utilisés de façon incontrôlée.

Le tableau suivant indique les variations observées comparativement à l'année précédente (1982-1983).

Programme d'assurance-santé animale contributoire (A.S.A.C.)

	1982-1983	1983-1984	Pourcentage: augmentation ou (diminution)
Budget	9 000 000,00	9 000 000,00	—
Coût au Ministère	8 643 700,38	8 960 000,00	3,66 %
Nombre de réclamations	496 172	472 465	(4,78 %)
Nombre de vétérinaires participants	354	363	2,54 %

Pour l'application de ce programme, une entente signée avec l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec couvrait la période du 1er janvier 1983 au 30 septembre 1983. Cette entente a été reconduite jusqu'au 30 avril 1984.

Programmes spéciaux d'aide aux éleveurs

Indemnisation pour les pertes de bovins, d'ovins ou de caprins

Ce programme permet au Ministère de compenser financièrement les producteurs agricoles qui subissent d'importantes pertes d'animaux attribuables à certaines maladies spécifiques qui entraînent la mort de ces bêtes ou obligent leur propriétaire à les faire abattre.

L'assistance financière offerte aide les agriculteurs bénéficiaires à réorganiser leur troupeau.

Les réclamations inscrites se chiffrent à 27; les indemnisations, au montant de 223 050 $, ont partiellement compensé la perte de 571 unités animales bovines et de 477 unités animales ovines ou caprines. En 1982-1983, une somme de 188 883 $ avait été versée à 24 bénéficiaires.

Indemnisation pour les pertes d'animaux morts de la rage

En vertu de ce programme conjoint avec le gouvernement du Canada, le Ministère accorde une compensation financière aux agriculteurs qui subissent des pertes d'animaux à cause de la rage.

Les sommes maximales allouées pour chaque tête de bétail, et selon les espèces, sont:

Bovins	1 000 $
Équins	500 $
Ovins, caprins et porcins	200$

Le total des compensations versées à 3 éleveurs s'est élevé à 2 100 $ comparativement à 2 500 $ pour le même nombre de réclamants en 1982-1983.

La part du Québec est de 60 %; celle du gouvernement fédéral de 40 %.

Le programme vétérinaire de santé porcine

En raison de l'importance des capitaux engagés dans les élevages porcins et de la forte concentration de ces derniers, la production porcine doit faire l'objet d'une surveillance vigilante pour parer aux dangers accrus de contamination. Les Services vétérinaires sont responsables de ce programme de santé porcine.

Pour l'application du programme, 1 138 visites à la ferme ont été effectuées.

Dépistage provincial des résidus médicamenteux

Les professionnels des Services vétérinaires visitent tous les éleveurs dont les porcs ont révélé des résidus de médicaments au moment de l'abattage.

Ce programme est réalisé en collaboration avec le Service de l'inspection des produits carnés et le Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires. Il a débuté au cours de l'année 1982-1983 et a nécessité 67 visites à la ferme en 1983-1984.

Programme de gestion sanitaire et d'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux de boucherie en stations d'épreuves

Le Ministère favorise l'évaluation du potentiel génétique des bovins de boucherie afin d'identifier les meilleurs géniteurs destinés à améliorer la qualité des bovins de boucherie produits au Québec. Il a donc mis de l'avant une aide à l'établissement de stations d'épreuves régionales.

Conscient que la santé des taureaux est un facteur essentiel à l'extériorisation de leur potentiel génétique, le Ministère a mis en oeuvre des moyens pour que les pathologies n'interfèrent pas avec le but ultime des stations d'épreuves. Ce programme consiste en un plan précis de dépistage des maladies contagieuses, en l'évaluation de la capacité reproductrice des taureaux et en la mise en place de mesures préventives destinées aux bêtes admises à ces établissements.

Les taureaux sont soumis à un sérieux examen de contrôle avant leur admission à l'une des stations, ainsi qu'à certaines épreuves de dépistage durant leur séjour. Le programme est en vigueur depuis l'automne 1983; 4 stations y participent. Au total, 267 taureaux admis à ces stations figurent dans les fiches de contrôle des 4 médecins vétérinaires responsables, lesquels ont effectué 29 visites aux stations pour les fins de l'application de ce programme.

Programme d'amélioration de l'état sanitaire des ruchers

Les 31 inspecteurs recrutés pour l'application de ce programme ont visité des ruchers comprenant 39 129 ruches et détruit 2 615 colonies d'abeilles. Les 180 compensations accordées à des apiculteurs ont entraîné des déboursés de 149 860 $, dont 126 473 $ pour la destruction de couvain et de colonies atteintes de maladies, et 23 387 $ pour dommages causés par les ours.

Programme d'aide technique aux Inuit pour la protection des animaux domestiques contre la rage

À cause du caractère endémique de la rage sur le territoire québécois occupé par les Inuit au nord de 55 parallèle, et en l'absence de médecin vétérinaire dans leurs communautés, le Ministère a mis en application un programme visant à fournir l'aide technique et matérielle requise pour protéger la population d'animaux domestiques contre la rage, maladie virale transmissible aux humains.

L'objectif de ce programme est de permettre la vaccination anti-rabique annuelle des chiens âgés de plus de 3 mois dans chacune des municipalités nordiques admissibles. Depuis sa mise en application au cours de l'été 1983, 776 chiens ont été vaccinés.

Programme d'assainissement général des troupeaux de visons et de formation technique des éleveurs à l'égard de la maîtrise sanitaire des élevages

En 1983, le programme de dépistage de la plasmocytose, qui avait nécessité 208 visites à la ferme, a été transformé en un programme global d'assainissement et de formation technique.

Parallèlement, le programme de vaccination contre le distemper, le botulisme et l'entérite infectieuse du vison a été intégré au programme d'assurance-santé animale contributoire.

Les objectifs de ce programme sont de promouvoir l'assainissement général des troupeaux de visons, d'empêcher la dissémination des maladies et de favoriser la formation technique des éleveurs à l'égard de la maîtrise sanitaire des élevages. Les moyens préconisés sont: l'élaboration d'un guide de gestion sanitaire, une campagne de vulgarisation des techniques sanitaires d'élevage, le traitement de données épidémiologiques, l'épreuve sérologique de détection de la plasmocytose virale et la contribution à la rémunération des médecins vétérinaires praticiens, dans les cadres de l'A.S.A.C., pour les prélèvements sérologiques. Trente visites ont été nécessaires pour appliquer ce programme entrant en vigueur au début du printemps 1983.

Programmes d'amélioration de la qualité des chevaux et de développement de la race chevaline Canadienne

Depuis le 17 février 1984, l'application de ces programmes a été confiée aux Services vétérinaires.

Les réclamations inscrites pour la période du 1er avril 1983 au 30 avril 1984 sont énumérées ci-après:

Amélioration de la qualité des chevaux

Programme 1810 — Poulains

Nombre de poulains inspectés et subventionnés	432
Nombre de producteurs bénéficiaires	60
Primes versées	59 970 $

Programme 1819 — Étalons

Nombre d'étalons qualifiés	54
Nombre de producteurs bénéficiaires	50
Primes versées	32 400 $

Au total, ce programme a permis aux producteurs de bénéficier de 92 370 $ en primes versées.

Développement de la race chevaline Canadienne

Programme 1925 — Poulains

Nombre de poulains inspectés et subventionnés	107
Nombre de producteurs bénéficiaires	39
Primes versées	30 700 $

Programme 1924 — Étalons

Nombre d'étalons qualifiés	5
Nombre de producteurs bénéficiaires	5
Primes versées	3 000 $

Au total, ce programme a permis aux producteurs de bénéficier de 33 700 $ au chapitre des primes.

Plans de gestion sanitaire

Des plans de gestion sanitaire sont requis pour l'admissibilité des éleveurs à certains programmes. Les éleveurs désirant se prévaloir des avantages offerts par l'un des programmes énumérés ci-après doivent rencontrer un médecin vétérinaire; ils reçoivent alors des explications et des recommandations précises, ainsi qu'une fiche de rencontre. Cette dernière est utilisée comme preuve au chapitre des conditions d'admissibilité.

Les programmes visés par les plans de gestion sanitaire, mis de l'avant depuis le début de l'année fiscale 1983-1984, sont: programme national de développement des ateliers vaches-veaux, achat de femelles reproductrices de boucherie de qualité, élevage de génisses de boucherie de qualité et achat de taureaux reproducteurs, aide à l'établissement de parquets d'engraissement, programme national de développement de la production des agneaux, consolidation d'unités d'exploitation apicole, développement de la production piscicole et de l'aquiculture. Au total, 850 plans de gestion sanitaire ont été réalisés par les médecins vétérinaires des Services vétérinaires.

Prophylaxie, recherche étiologique et vulgarisation

Visites à la ferme

Outre les 2 650 visites à la ferme nécessaires à l'application des programmes des Services vétérinaires, les médecins vétérinaires ont effectué, en 1983-1984, 2 790 autres visites chez des éleveurs pour trouver l'origine de conditions pathologiques particulières, effectuer des enquêtes épidémiologiques ou préparer une stratégie prophylactique pour le profit d'élevages aux prises avec des problèmes d'envergure. Des recommandations écrites ont été remises aux éleveurs à chacune des visites.

Surveillance d'encans et d'expositions

Les regroupements d'animaux tels que les encans et les expositions constituent un risque de transmission de maladies contagieuses et nécessitent une surveillance appropriée. À l'automne 1983, un protocole d'intervention vétérinaire aux ventes spécialisées de veaux et de bouvillons fut préparé par les Services vétérinaires et offert à la signature des responsables des encans. Tous ont signé ce protocole et peuvent bénéficier de la présence d'un professionnel de la santé pour l'application de normes préventives. Les mêmes services sont disponibles pour les expositions. En 1983-1984, 38 rassemblements d'animaux ont été volontairement soumis à la surveillance de professionnels de la santé du Ministère.

Vulgarisation

Pour la vulgarisation des moyens de promotion de la santé et du bien-être des animaux de la ferme, les médecins vétérinaires du Ministère ont participé à 710 conférences, réunions et émissions radiophoniques ou télévisées, rédigé 4 153 recommandations aux éleveurs et publié 65 articles pour le bénéfice des agriculteurs.

Laboratoires de pathologie animale

Activités des laboratoires

Les Services de pathologie animale en laboratoire aident à établir le diagnostic des maladies animales pour en guider le traitement, le contrôle ou la prévention.

Le Service dirige un réseau de 7 laboratoires localisés à Alma, L'Assomption, Nicolet, Rimouski, Rock Forest, Sainte-Foy et Saint-Hyacinthe et un

Centre de recherches en virodiagnostic vétérinaire intégré à l'Institut Armand-Frappier de Ville de Laval.

Ces laboratoires collaborent avec le Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires de Sainte-Foy et les laboratoires régionaux de chimie pour des analyses complémentaires aux travaux de diagnostic. À Saint-Hyacinthe, une partie des travaux se fait en collaboration avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Pathologie

Comparativement à l'année précédente, les travaux de nécropsie dans les 7 laboratoires ont diminué de 7,8 %, alors que l'ensemble des analyses de pathologie animale laisse voir une augmentation de 2,3 %, comme l'indique ce tableau:

	1982-1983	1983-1984	% de variation
Nécropsies	15 407	14 200	7,8
Analyses de pathologie animale	689 681	707 505	2,3

Le Centre de recherches en diagnostic vétérinaire a effectué 31 171 analyses sérologiques, isolements viraux et isolements mycoplasmiques.

	1982-1983	1983-1984	% de variation
Analyses sérologiques	18 906	28 388	50,2
Isolements viraux	1 841	2 052	11,5
Isolements et identification de mycoplasmes	695	731	5,2

Les espèces bovine et porcine (particulièrement cette dernière) sont responsables de la forte augmentation dans les analyses sérologiques.

Revenus

Les services des laboratoires sont gratuits pour les producteurs agricoles, chercheurs et services publics, mais comportent des charges pour les animaux de plaisance. Ces revenus se sont chiffrés par 49 180 $ comparativement à 50 839 $ pour l'année précédente.

Élément 3.2

Amélioration foncière, assainissement des sols et conservation des eaux.

Génie

Les principales activités de la Direction générale du génie dans le cadre de l'application du programme agricole *Sol Plus* sont:

Aménagement de cours d'eau municipaux

La Direction a procédé à l'aménagement de 733 réseaux de cours d'eau municipaux. Les travaux d'excavation ont porté sur une longueur de 1 877 kilomètres, suivis de travaux de régalage des déblais sur 690 réseaux pour une longueur de 1 833 kilomètres.

Elle a fait 505 appels d'offres, dont 246 par voie des journaux et 259 sur invitation, pour l'adjudication de 449 contrats d'aménagement de cours d'eau municipaux.

Hydraulique agricole, machinisme et constructions rurales

Par l'intermédiaire des conseillers régionaux en génie, la Direction offre aux agriculteurs un éventail complet de plans de bâtiments destinés au logement des animaux, de structures pour l'entreposage des récoltes et des fumiers ainsi qu'un service complet d'hydraulique agricole.

À partir des essais réalisés aux champs, la Direction prépare et publie des bulletins traitant des choix, de l'utilisation et de l'entretien des divers équipements agricoles utilisés au Québec.

Avec le concours du médiateur des plaintes, la Direction dirige et anime le Comité consultatif en machinisme agricole, lequel a pour but d'assurer aux agriculteurs le meilleur service possible. Le comité compte sur la collaboration de tous les intervenants, agriculteurs, fournisseurs, concessionnaires, etc. Il applique des programmes pertinents comme celui d'accréditation des concessionnaires et des fournisseurs.

La Direction a aussi la responsabilité du Service de la cartographie du Ministère.

Cinquante-six projets de recherche, de développement ou de mise au point technique ont été réalisés ou entrepris au cours de l'année; 16 plans généraux ont été conçus, publiés et inclus aux catalogues. Cinquante programmes informatisés en ingénierie ont été conçus; de ce nombre, 25 sont opérationnels. La Direction a conçu et complété une nouvelle représentation sur carte hydrologique des cours d'eau projetés et exécutés ainsi que des travaux de drainage souterrain réalisés. Vingt-trois brochures sont disponibles. Les ingénieurs ont présenté dans les régions une vingtaine de conférences techniques et de cours.

La Direction a assisté les ingénieurs en région pour l'application technique du programme d'aide à la création des centres régionaux de grains.

Quatre-vingt-deux plaintes d'agriculteurs ont été retenues par le médiateur de plaintes en machinisme agricole. Ce dernier a répondu à plus de 500 demandes d'information des agriculteurs.

Dans le cadre du programme *Sol Plus*, la Direction a qualifié 30 entrepreneurs en drainage souterrain pour un total de 60 machines, 76 entrepreneurs en pierre à chaux pour un total de 118 machines et 742 entrepreneurs en travaux mécanisés pour un total de 2 567 machines.

Élément 3.3

Soutien de l'emploi agricole

Cet élément de programme vise à mettre en place une politique de main-d'oeuvre pour résoudre des problèmes que l'on rencontre dans le secteur agricole.

Ces programmes sont entièrement administrés par le personnel des bureaux de renseignements agricoles et les statistiques s'y rapportant sont élaborées à l'élément 3.4.

Élément 3.4

Administration et services régionaux

Cet élément de programme vise à développer des ressources en fonction du potentiel agricole et à coordonner les services requis par les exploitations agricoles.

Cette unité administrative se divise en 12 bureaux régionaux qui dirigent et coordonnent l'action de 79 bureaux de renseignements agricoles répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Le personnel fournit l'encadrement technique et administratif aux producteurs agricoles en vulgarisant les techniques de pointe visant à mettre en valeur les sols, les productions animales et végétales. De plus, cette unité dirige 4 laboratoires qui effectuent différentes analyses de sols et d'aliments à bestiaux pour le profit des agriculteurs. Ces laboratoires sont situés à Rimouski, Nicolet, Rock Forest et Alma.

En 1983-1984, le personnel, en plus de fournir les services de vulgarisation, a diffusé et appliqué de nombreux programmes agricoles tant nationaux que régionaux qui permettent aux agriculteurs de bénéficier d'aide financière pour la réalisation de projets ou de recevoir une aide technique accrue en regard d'élevages ou de cultures spécialisées. À partir des résultats d'analyses des différents laboratoires régionaux, le personnel technique effectue des recommandations précises d'amendements des sols ou élabore des programmes alimentaires pour les bestiaux.

Principaux programmes agricoles d'aide financière administrés en région

Productions animales

	Bénéficiaires	Montant (000)
Hivernement des bovins de boucherie	3 526	2 326,0 $
Établissement de parquets d'engraissement	72	1 028,9 $
Développement des ateliers vaches-veaux	402	2 047,3 $
Productivité du secteur ovin	38	458,4 $
Amélioration de la qualité des chevaux	116	129,5 $
Développement de la production piscicole	9	112,3 $

Productions végétales

Consolidation d'unités d'exploitations apicoles	42	255,1 $
Isolation et utilisation de combustibles non conventionnels dans les serres	48	480,3 $
Mise en valeur des terres en friche	324	601,1 $
Développement de la production pomicole au Québec	495	1 515,0 $
Expansion de la production d'asperges	55	51,9 $
Introduction de production et de techniques nouvelles	111	185,4 $
Aide à l'achat de moulanges à la ferme	164	544,0 $
Aide à l'entreposage des grains sur la ferme	1 269	3 924,4 $
Amélioration de la conservation des fourrages	2 207	2 965,6 $

Principaux programmes agricoles d'aide financière administrés en région

Améliorations foncières et assainissement des sols

	Bénéficiaires	Montant (000)
Travaux mécanisés	10 291	8 869,4 $
Drainage souterrain	2 539	14 164,0 $
Transport de la pierre à chaux	1 788	596,7 $
Aménagement d'étangs de ferme	66	41,3 $

Soutien à l'emploi agricole

Création d'emplois pour les réadaptés sociaux	8	5,7 $
Création d'emplois pour les étudiants	2 071	1 144,1 $
Création d'emplois pour les détenus	11	21,7 $
Agri-Travail	2 085	4 333,7 $
Déplacement des travailleurs agricoles	N.D.	627,4 $

Programmes agricoles régionaux

Région du Bas-Saint-Laurent	713	1 933,3 $
Région du Nord-Ouest québécois	930	1 099,7 $
Région du Saguenay — Lac-Saint-Jean	147	156,4 $

Programme 5

Commercialisation des produits agro-alimentaires

Ce programme vise à promouvoir le développement du secteur secondaire agro-alimentaire, à développer des marchés intérieurs et extérieurs, de même qu'à assurer des prix équitables aux producteurs et des produits de qualité aux consommateurs.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
5.1 Développement des entreprises de transformation	8 528 161 $	3 902 800 $
5.2 Développement des marchés	17 538 439 $	16 240 600 $
5.3 Contrôle de la qualité des produits	20 311 900 $	18 934 100 $
Total	**46 378 500 $**	**39 077 500 $**

Effectif du programme	1982-1983	1983-1984
Administrateurs et A.C.S.	19	17
Professionnels	91	93
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	22	21
Agent de maîtrise (agent de la paix)	—	1
Techniciens et assimilés	265	257
Employés de bureau et assimilés	65	55
Agents de la paix	—	17
Ouvriers	1	4
Total	**463**	**465**

Élément 5.1:

Développement des entreprises de transformation

Développement industriel

Les principales activités du Service de consultation et d'aide financière aux entreprises ont consisté à verser un total de 3 421 781 $ en subventions à 27 bénéficiaires et à conseiller 386 industriels dans la transformation, par des rencontres sur place ou par la préparation de dossiers pour l'approbation du Conseil du trésor ou celle du Conseil des ministres. Le Service a émis, en 1983-1984, 122 avis sectoriels destinés à des organismes gouvernementaux, principalement à la Société de développement industriel et à l'Office de planification et de développement du Québec.

Aide technologique aux entreprises

Le Service d'aide technologique aux entreprises intervient occasionnellement avec un support financier au développement et au transfert de technologie alimentaire. En 1983-1984, 6 entreprises ont reçu 76 393 $. Il collabore avec le Service de consultation et d'aide financière aux entreprises à l'étude de la rentabilité de projets.

Le Service a traité 151 dossiers d'entreprises, participé à l'élaboration de 55 avis sectoriels et à 15 colloques reliés au développement industriel et à la technologie alimentaire. Il a contribué à l'avancement des travaux d'expertise dans 11 comités d'étude.

Subventions

	Sommes versées en 1982-1983	Nombre de bénéficiaires	Sommes versées en 1983-1984	Nombre de bénéficiaires
Produits carnés	634 453 $	12	659 731 $	8
Produits laitiers	864 622 $	5	520 161 $	3
Produits marins	545 880 $	5	1 511 444 $	9
Produits végétaux				
— céréales	80 713 $	7	555 317 $	3
— fruits et légumes				
— acériculture	45 578 $	2		
Produits divers				
Produits caprins			35 799 $	2
Coopératives agricoles	11 466 $	2	143 329 $	2
Aide technologique	98 341 $	6	76 393 $	6
Total	**2 280 123 $**	**39**	**3 498 174 $**	**33**

Industriels de la transformation et organismes publics conseillés

	Nombre de requêtes analysées 1982-1983	1983-1984	Nombre d'avis sectoriels émis 1982-1983	1983-1984
Produits carnés	117	167	43	42
Produits laitiers	8	11		10
Produits marins	17	65		5
Produits végétaux				
— céréales	57	75	25	38
— fruits et légumes	26	23	3	8
— acériculture	2	4	4	
Produits divers	30	14		14
Produits caprins		11		1
Coopératives agricoles	30	16		
Aide technologique	233	177	41	55
Total	**520**	**563**	**112**	**177**

Élément 5.2

Développement des marchés

Organismes et relève agricoles

Relève agricole

Le Service constitue surtout un support aux 12 régions agricoles du Québec par le biais de ses 3 programmes (relève agricole, aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture, aide aux expositions agricoles) et de ses 4 concours (Ordre du mérite agricole; Villes, villages et campagnes fleuris; Mérite de la restauration et de l'Artisanat). A ces activités s'ajoutent les cas *ad hoc* de demandes financières.

Relève agricole

Tout en assurant un service de support aux régions agricoles, le Service des organismes et de la relève agricoles poursuit principalement l'objectif d'aider les futurs exploitants à planifier le transfert de l'entreprise provenant de leurs parents et en conséquence a se préparer à l'exploitation d'un tel patrimoine.

Principales réalisations:

— Collaboration avec les intervenants principalement par le biais de colloques, journées d'études, sessions, etc., pour trouver, adapter et améliorer les programmes d'enseignement et d'activités répondant réellement aux besoins des jeunes adultes en situation de travail sur la ferme dont la grande majorité n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement agricole, c'est-à-dire peu instruits de la science agricole.

— Organisation de stages de formation agricole en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Europe, en collaboration avec *International Agricultural Exchange Association* (28 stagiaires). Il existe des stages dans des fermes du Québec.

— Continuité des sessions de dossiers d'établissement, lesquelles représentent le support principal aux conseillers en relève agricole qui aident les jeunes à prendre une décision éclairée dans l'acquisition planifiée d'une entreprise agricole.

— Enseignement de la gestion financière des exploitations agricoles aux agronomes et technologistes agricoles en région. Une session pilote auprès d'un groupe de jeunes a donné des résultats inespérés.

— Activités particulières et innovatrices: sessions de parents/futurs exploitants, études de problèmes fiscaux, etc.

Activités de la relève agricole des régions

Activités	Nombre total approximatif Activités	Participants	Subventions versées par le Ministère
Bloc relève: aspects humains	13	107	600 $
Bloc relève: cours intensifs:	7	105	2 383 $
— gestion et comptabilité	11	133	1 650 $
— dossier d'établissement	5	65	100 $
Sessions de leadership	11	48	828 $
Sessions de communication-transfert			
— « parents futurs exploitants »	26	282	2 310 $
— activités de suivi	7	140	
Sessions sur les problèmes fiscaux relatifs au transfert	8	206	125 $
Sessions sur la planification du transfert de la ferme	7	114	2 186 $
Sessions sur le dossier d'établissement adaptées aux jeunes qui n'ont pas planifié leur achat	6	75	200 $
Agro-tour	48	1 407	26 333 $
Projet pratique d'acquisition d'expérience agricole	41	732	19 973 $
Autres activités			
— colloques	3	25	804 $
— journées régionales	6	880	2 955 $
— journaux	4		2 480 $
— séances d'information et de vulgarisation	87	1 646	6 289 $
— stages	3	73	391 $
— etc.			
Total	**293**	**6 038**	**57 245 $**
***Incluant les syndicats de gestion**			**127 852 $***

Organismes agricoles

Les résultats de l'administration des programmes sont explicités dans le tableau.

Interventions financières de la Division des organismes agricoles

	1982-1983	1983-1984
2.1 Programme « Aide aux expositions agricoles »		
Coût pour l'année	461 024 $	437 645 $
Nombre d'expositions agricoles au Québec	35	35
Nombre d'éleveurs-exposants	2 240	2 531
2.2 Programme « Aide aux activités agricoles des sociétés d'agriculture »		
Coût pour l'année	384 724 $	386 104 $
Nombre de sociétés participantes	67	67
Nombre d'activités agricoles tenues annuellement	452	460
2.3 Aide aux immobilisations des expositions agricoles		
Coût de cette mesure	13 300 $	17 550 $
Nombre de sociétés bénéficiaires	1	3
2.4 Subventions statutaires aux sociétés d'agriculture, en vertu de cette loi		
Coût annuel	57 892 $	58 126 $
Nombre de sociétés bénéficiaires	68	68
Nombre total de membres de sociétés d'agriculture	19 989	20 603
2.5 Subventions aux fédérations et aux cercles de fermières du Québec		
Coût annuel	49 690 $	49 894 $
Nombre total de fermières	73 295	72 861
Nombre de cercles de fermières au Québec	863	863
Nombre de fédérations de cercles de fermières au Québec	25	25
Subventions aux groupes *Québec Women's Institute*		
Coût annuel	5 000 $	5 000 $
Nombre de membres	2 500	2 500
2.6 Subventions à des associations ou groupements agricoles divers		
Coût annuel	90 599 $	164 274 $
Nombre d'associations	22	25

Concours

L'Ordre du mérite agricole, fondé en 1889, a pour but de reconnaître l'application de la science agricole dans un contexte rentable. En 1983, 86 fermes se sont inscrites au concours.

Villes, villages et campagnes fleuris, fondé en 1979, développe la fierté des Québécois à l'embellissement de leur patrimoine. En 1983, 424 municipalités ont participé à ce concours dont 337 villages et 87 villes.

Le village de Warwick, la ville de Côte Saint-Luc et la campagne de East Hereford ont remporté les premiers prix nationaux.

Le Mérite de la restauration, instauré en 1983, fait la promotion des produits agricoles, alimentaires et marins québécois et valorise la restauration.

Avec la collaboration de l'Association des restaurateurs du Québec, 231 établissements ont participé à ce nouveau concours. L'Hôtellerie des Trois Tilleuls de Saint-Marc-sur-Richelieu est devenu le premier lauréat national de ce concours. Six autres gagnants régionaux ont été reconnus dans autant de régions.

Le concours d'artisanat offre deux volets: un concours collectif pour les Cercles de fermières, le *Québec Women's Institute* et les Tisserands créateurs de Québec, et un concours individuel sur les arts domestiques.

Développement commercial

La Direction du développement commercial, dans le but d'atteindre ses objectifs généraux, a effectué un grand nombre d'interventions auprès des différents intervenants de la chaîne de production et de distribution des produits agricoles et agro-alimentaires. Les chroniqueurs agricoles et alimentaires et les consommateurs n'ont pas été laissés pour compte.

Ces interventions peuvent se diviser en 3 grandes catégories:

Information sur les marchés

La Direction a publié 39 bulletins de marché qui furent distribués à 7 500 exemplaires. Ces bulletins traitaient principalement des légumes, des pommes, des viandes et du sirop d'érable. Les compteurs d'appels installés sur les répondeurs téléphoniques opérés par la Direction ont enregistré 120 378 appels, une augmentation de 10 %.

Nombre d'appels reçus

Programmes	1982-1983	1983-1984
Porcs	18 617	18 113
Grains	29 939	31 891
Pommes de terre	11 454	16 451
Prix des légumes	40 380	46 052
Prévisions horticoles	637	466
Stocks de légumes	615	707
Stocks de pommes	280	217
Prix des pommes	2 352	1 308
Veaux de grain et d'embouche	3 155	2 867
Agneaux	1 248	1 249
Boeuf	290	1 057
Total	**108 967**	**120 378**

Pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs et par suite d'une étude, le contenu du programme des grains a été modifié en profondeur à partir du 1er août 1983. Pour mieux desservir la clientèle, un répondeur automatique a été installé à Québec.

La Direction, consciente de l'importance que revêt l'information sur les marchés, a entrepris une étude complète sur les attentes du milieu agricole. Elle se propose d'adapter davantage chacun de ses programmes aux besoins des utilisateurs.

Elle a préparé et publié les répertoires sur les établissements d'entreposage de pommes, les apiculteurs qui vendent du miel à domicile, les marchés des produits agricoles du Québec et sur l'auto-cueillette.

Pour promouvoir la consommation des produits agricoles et agro-alimentaires québécois, la Direction a informé les consommateurs en participant régulièrement à diverses émissions de radio et de télévision.

Programmes agricoles

Une somme de 1 364 708,13 $ a été octroyée aux divers bénéficiaires des 10 programmes agricoles.

Les interventions financières de la Direction dans les principaux programmes agricoles se sont réparties de la façon suivante:

Programmes agricoles 1983-1984

Programme agricole	Nombre de dossiers traités (bénéficiaires)	Participation du Ministère
Aide à la commercialisation des veaux et bouvillons d'engraissement du Québec	11	22 577,00 $
Aide à la mise en marché des produits laitiers caprins	1	37 941,86 $
Aide au transport du bétail	348	77 326,67 $
Amélioration de la conservation des fruits et légumes	1	9 053,29 $
Concours d'amélioration des produits laitiers (Lys d'Or)	12	24 000,00 $
Implantation de lignes de conditionnement et de calibrage qui innovent dans la mise en marché des fruits et légumes	23	121 318,63 $
Programme de promotion des produits agricoles et agro-alimentaires québécois	(normés) 25 (non normés)26	756 812,22 $ 108 558,62 $
Sous-total promotion	**51**	**865 370,84 $**
Rationalisation de l'entreposage des produits horticoles	**27**	**207 119,84 $**
Total	**474**	**1 364 708,13 $**

Activités diverses

Les conseillers de la Direction ont amorcé entre autres ces activités: projets de surgélation de fraises; contenant de bleuets congelés en format de 300 g; contenant plus résistant pour les oeufs; organisation d'un festival du faisan à Montréal et à Québec; couleur plus ou moins foncée des jaunes d'oeufs; regroupement de serristes de la région 05; organisation et suivi du circuit de vente de veaux et bouvillons d'engraissement du Québec.

Quelques actions ont nécessité un budget plus important et la participation plus intensive de ressources humaines de la Direction. Face à la stagnation dans le marché des conserves de haricots, pois et carottes, légumes que le Québec produit en grande quantité, et à celle qui prévalait dans le secteur de la commercialisation du porc, la Direction a contribué à des études sur la dynamique de consommation de ces produits. Des campagnes de promotion ont été élaborées pour inciter le consommateur à les utiliser davantage.

Pour mieux faire connaître le veau de grain, la Direction a organisé 29 réunions auxquelles ont assisté et souvent participé 1 450 bouchers. Un diaporama sur la provenance, l'alimentation, la classification, les coupes et les principes d'étalage du veau de grain y fut présenté.

La Direction a organisé 20 dégustations de vins et fromages auxquelles ont assisté environ 2 500 personnes et 58 démonstrations dans des magasins d'alimentation et de la Société des alcools du Québec. Cette promotion a permis à environ 100 000 personnes de goûter à nos fromages. Une brochure intitulée *La Dégustation* a été distribuée à plus de 600 000 exemplaires.

Soixante démonstrations sur les fromages de chèvre fermiers se sont déroulées dans des magasins de détail. Un dépliant a été distribué aux consommateurs.

La Direction a également participé à diverses expositions: le Salon de la Femme, le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation et l'Exposition provinciale de Québec. Elle était présente à certaines expositions réservées à une clientèle particulière comme Rendez-vous, Rest-Hôte et Hostex.

Politiques alimentaires

La Direction des politiques alimentaires a le mandat de développer et d'améliorer chez le consommateur un comportement alimentaire équilibré, intégré à l'économie québécoise et à l'environnement socioculturel. Elle doit concevoir et réaliser des programmes favorisant la consommation de produits agro-alimentaires, particulièrement ceux du Québec, par des consommateurs et des clients des établissements privés et publics.

La Direction a surveillé l'application du programme de distribution de lait gratuit dans les écoles primaires du Québec qui rejoint environ 630 000 élèves du réseau des écoles primaires du Québec. Une campagne de sensibilisation a été préparée pour rejoindre les parents et les enfants inscrits au terme du premier cycle du programme.

À l'Exposition provinciale de Québec et au Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, la Direction a élaboré un jeu-questionnaire sur les produits du Québec et sur des sujets d'alimentation et de consommation. Ce dernier fut ensuite distribué aux spécialistes de l'alimentation dans divers milieux.

La Direction a aussi collaboré au développement et au déroulement du concours du *Mérite de la restauration 1983*.

Le projet prioritaire de la Direction fut toutefois l'élaboration et la coordination de deux projets d'enquêtes sur les habitudes alimentaires des ménages et des adolescents québécois. Ces enquêtes ont rejoint respectivement 4 702 ménages et près de 5 000 adolescents. Les résultats permettront de planifier les programmes d'intervention en matière de consommation alimentaire.

La Direction répond aussi aux questions des consommateurs sur l'alimentation et prépare des dossiers-support pour diverses activités en alimentation: exposition, salon alimentaire, réunion, etc.

Développement des marchés extérieurs

À l'étranger, le Service du développement des marchés extérieurs a organisé et piloté la participation d'entreprises aux expositions suivantes: World Dairy Expo à Madison, Tri-State Dairy & Deli Show à Philadelphie, Canada Fish Day à New York, International Pig Show à Atlanta, congrès du National Food Brookers Association en Nouvelle-Orléans, Hostex à Toronto et North Eastern Food Service Exhibition à Boston.

Des missions économiques et commerciales de courte durée ont également été préparées: une de niveau sous-ministériel en Chine; une préparatoire à un projet de coopération en industrie laitière avec le Mexique en novembre; une de nature essentiellement commerciale à Boston et à New York pour prospecter les débouchés de produits marins du Québec; une en Allemagne pour évaluer une participation éventuelle à Anuga.

Au Québec, le Service a accueilli plusieurs missions et visiteurs étrangers, en collaboration avec les industriels: les acheteurs vénézuéliens de bovins laitiers venus à l'occasion du S.I.A.A. 1983, les experts chinois particulièrement intéressés au secteur des céréales. Les marchés des États-Unis et du Japon ont retenu prioritairement l'attention, étant donné leur importance et leur potentiel de développement.

Les activités ponctuelles de conseil, d'assistance technique, d'information et de représentation se sont accentuées vis-à-vis les exportateurs québécois et les acheteurs étrangers. Un bulletin interne et mensuel de nouvelles internationales a continué de paraître et divers textes promotionnels ont été préparés pour des médias internationaux spécialisés.

Élément 5.3

Contrôle de la qualité des produits

Normalisation des aliments

Contrôle et application

Cette section de la Direction de la normalisation des aliments a corrigé et révisé 1 285 étiquettes portant sur les produits de 258 entreprises dont 102 la consultaient pour la première fois.

Elle a recommandé la délivrance de 305 permis: 8 d'usine de préparation de produits marins, 21 d'abattoir, 14 de charcuterie de gros avec estampille, 148 de charcuterie de gros sans estampille, 44 d'atelier d'équarrissage et 70 de récupération de viandes impropres à la consommation humaine.

Elle a procédé à l'enregistrement de 693 établissements de mise sur le marché.

Soixante-douze plans et devis ont été approuvés en vue de la normalisation de divers établissements, dont 25 usines de préparation de produits marins.

La Section a adressé 1 245 mises en demeure et recommandé 138 poursuites. Sur celles-ci et celles en suspens de l'année précédente, 142 ont fait l'objet de condamnations, pour des amendes totalisant 41 500 $, 8 ont donné lieu à des acquittements basés sur l'appréciation de la preuve par la Cour et 155 poursuites pénales sont encore en instance devant les tribunaux.

La Section a fait publier, tous les 3 mois, la liste des condamnations pour infractions aux lois et règlements.

Normalisation

Après de nombreuses consultations avec la Direction générale de l'inspection des aliments et différents organismes du secteur alimentaire, la Direction a mis au point divers projets législatifs et réglementaires, dont les suivants:

a) Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (1983, chapitre 53). Cette loi visait à bien asseoir la compétence du Québec en matière de production en étendant l'obligation de détenir des permis d'abattoir et de charcuterie de gros aux exploitants d'établissements **approuvés Canada** et en prévoyant de nouveaux permis. Elle visait également à permettre au Gouvernement d'imposer des contrôleurs de la qualité agréés par le Ministre dans certaines usines sous permis et à contrôler la commercialisation des produits aquicoles, spécialement de la truite mouchetée.

b) Règlement modifiant le Règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers (Décret 1325-83 du 83-06-22, G.O.II, p. 3205). Ce règlement vise à permettre la commercialisation de yogourts ayant subi un traitement thermique après fermentation et à prévoir des règles d'étiquetage permettant de les distinguer des yogourts traditionnels avec flore lactique.

La Direction a étudié et proposé d'autres projets de règlements portant sur la vente aux enchères d'animaux vivants et sur la salubrité des produits laitiers.

Elle a également participé à des comités de normalisation, ainsi qu'à des congrès ou colloques ayant trait à la normalisation et à la qualité des aliments.

Elle a collaboré à la préparation de directives et autres documents techniques et informatifs, dans la présentation de conférences sur les lois et règlements, dans des participations à caractères régional et national.

Inspection des aliments

Information à la consommation

En 1983-1984, la Section d'information à la consommation de la Direction de l'inspection des aliments s'est beaucoup préoccupée en particulier de l'étiquetage nutritionnel. Un questionnaire sur l'étiquetage des aliments a été préparé; il était destiné aux visiteurs de l'Exposition provinciale de Québec et du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, à Montréal. Elle a collaboré avec la Direction de la normalisation des aliments, à la conception, à la réalisation et à l'animation du stand annuel sur l'étiquetage des aliments. La Section a aussi compilé les questionnaires et analysé les résultats.

Elle a maintenu son service de consultation écrite et téléphonique auprès de la population et rencontré divers groupes et associations. La Section a organisé la semaine de nutrition en mars 1984 au 200-A, chemin Sainte-Foy, avec la Direction des politiques alimentaires du Ministère. Elle a participé à la rencontre fédérale-provinciale des spécialistes de la vulgarisation en alimentation.

La Section a rédigé des articles et des documents relatifs aux conserves industrielles, à la valeur nutritive des produits marins, au triage des produits marins, au répertoire des récupérateurs des viandes non comestibles et à l'impact du travail d'inspection sur l'amélioration de la santé du cheptel québécois. Elle a élaboré une annonce publicitaire dans *Québec Science* qui traitait du travail de dépistage des résidus de médicaments dans la viande effectué par les services d'inspection.

Elle a assumé la réimpression des documents d'appui au travail d'inspection et assisté le personnel des laboratoires d'expertises et d'analyses alimentaires, lors de l'opération *portes ouvertes*.

Expertises et analyses alimentaires

Les laboratoires d'expertises ont réalisé 695 425 déterminations sur les 285 032 échantillons reçus. Quelque 90 études spécifiques ont aussi été menées autour de paramètres susceptibles de mettre en évidence différentes altérations des aliments.

Plusieurs autres travaux ont été effectués:

— élaboration de protocoles d'intervention et/ou de coordination pour les 131 plaintes relatives à des intoxications alimentaires;
— poursuite du vaste programme de contrôle des résidus de sulfaméthazine dans la viande de porc;
— introduction d'un systeme informatisé pour l'identification et le suivi des échantillons dans le contrôle de la qualité du lait à la production;
— études de différentes approches analytiques devant permettre de différencier la truite d'élevage des spécimens sauvages;
— mise au point d'un service de confirmation analytique par GC-MS pour les analyses organiques de traces;
— développement de nouvelles méthodes analytiques concernant principalement les contaminants alimentaires;
— conception et planification d'un laboratoire spécialement aménagé pour la manipulation des substances chimiques hautement toxiques;

— conception, planification et mise en fonction d'un laboratoire sécuritaire pour l'analyse des bactéries pathogènes;
— réalisation, en collaboration avec la Direction générale des pêches maritimes, d'études visant à déterminer la contamination de diverses espèces de poissons en regard des B.P.C., du mirex et du photomirex;
— participation à quelque 10 programmes interlaboratoires de contrôle de méthodes analytiques;
— rédaction et ajouts de quelque 12 méthodes analytiques au cahier de méthodes analytiques recommandées pour le contrôle de la qualité des produits laitiers;
— préparation d'un projet de programmes d'échantillonnage et d'analyses de laboratoire dans le cadre d'une action visant la ratification d'un protocole d'entente avec la Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.);
— poursuite du programme intensif sur l'étude du procédé de lavage des oeufs dans les postes de mirage;
— participation à de nombreux comités ministériels, interministériels ou nationaux tels que le Comité d'experts sur l'innocuité des aliments, le Comité technique pour la normalisation des méthodes d'analyses à caractère environnemental, les comités de la Commission canadienne du lait et de la Fédération internationale du lait, le Comité d'évaluation des projets de recherche du C.R.S.A.Q., le Comité du B.N.Q. sur les désinfectants, le Comité interministériel sur les pesticides, etc.;
— analyse de 5 554 échantillons pour une quinzaine de services et d'organismes auxiliaires du Ministère autres que ceux de notre sous-ministériat.

Inspection des produits carnés

Abattoirs et charcuteries sous surveillance permanente

L'inspection *ante* et *post-mortem* est exécutée sur tous les animaux destinés à la consommation humaine aux 20 abattoirs sous inspection permanente. Elle s'exerce dans 7 charcuteries qui préparent, conditionnent ou transforment des aliments carnés. Ces établissements sont sous la surveillance constante d'inspecteurs qui voient au maintien de l'hygiène et de la salubrité des locaux et de l'équipement.

Charcuteries sous permis ou charcuteries C1

Certaines charcuteries dont le volume des ventes en gros dépasse les 50 % sont obligées de détenir un permis. Elles sont assujetties à certaines exigences concernant les locaux et l'équipement. A ce jour, 155 établissements rencontrent ces normes. Le personnel d'inspection qui les visite régulièrement voit au respect des normes d'hygiène et de salubrité.

Abattoirs exempts de permis ou abattoirs « B »

Suivant l'article 9 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments, (L.R.Q., c. P-29) 171 abattoirs sont exemptés du permis d'exploitation. Le Service exerce quand même une surveillance étroite des lieux et du circuit des ventes de ces ateliers par des visites bimensuelles.

Établissements de vente au détail

L'inspection des boucheries, épiceries-boucheries, poissonneries, marchés publics, transporteurs et autres lieux de vente au détail d'aliments carnés a pour objet de garantir au consommateur la fraîcheur et l'intégrité des produits offerts. 9 433 établissements ont été inspectés pour un total de 31 499 visites, et de plus, 151 300 kilos de produits ont été confisqués.

Enquêtes spéciales

En 1983-1984, la Division des enquêtes spéciales était responsable de l'inspection systématique des producteurs et du secteur de la commercialisation des viandes impropres à la consommation humaine.

Durant cette période, 5 045 visites ont été effectuées. Le nombre d'animaux morts récupérés se répartit comme suit:

Vaches	Veaux	Porcs	Chevaux	Volailles (kg)
20 734	46 642	232 063	1 270	1 202 180

Ces carcasses ont été dirigées vers les fondoirs, les conserveries de produits d'animaux, les postes de désossement ou les ateliers de viande crue pour nourriture d'animaux. Ces activités ont nécessité la rédaction de 302 procès-verbaux.

Programme 7

Gestion du territoire agricole

Ce programme vise à conserver à l'agriculture les sols arables, il comprend les éléments suivants:

1) Commission de protection du territoire agricole;
2) Protection du territoire;
3) Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes*.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
7.2 Protection du territoire	1 554 000 $	1 476 900 $
7.3 Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes	20 613 200 $	20 609 000 $

Effectif du programme	1982-1983	1983-1984
Administrateurs et A.C.S.	4	5
Professionnels	11	14
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	2	2
Techniciens et assimilés	3	4
Employés de bureau et assimilés	15	14
Total	**35**	**39**

* Les activités de la Commission de protection du territoire agricole font l'objet d'un rapport séparé. Quant à l'élément «Contribution aux taxes foncières municipales et scolaires sur les fermes », il est administré par le Service des subventions.

Voir programme 8.

Élément 7.2

Protection du territoire

Les objectifs de cet élément de programme consistent à planifier et coordonner toutes les interventions du Ministère en ce qui a trait à la protection du territoire agricole, aux impacts de l'agriculture sur l'environnement et à la gestion des terres publiques agricoles.

Au cours de la présente année, un nouveau service a été mis sur pied au sein de la Direction de protection du territoire agricole, soit le Service des analyses d'impact sur le milieu agricole. Le Service de la concession des terres a changé d'appellation pour devenir le Service de la gestion des terres afin de mieux refléter le nouveau rôle qui lui sera dévolu suite de la promulgation de la Loi sur les terres publiques agricoles.

En 1983-1984, la Direction de la protection du territoire agricole a analysé 396 dossiers dont 253 projets ponctuels et formulé des avis et des recommandations pour chacun de ceux-ci comparativement à 414 dossiers en 1982-1983. Parmi les projets les plus importants, il y a l'extension du réseau de gazoduc à travers le Québec, les projets d'interconnexion avec la Nouvelle-Angleterre et le Vermont, l'implantation d'une usine d'hélicoptères ainsi que la réalisation de plusieurs études sur le remembrement des terres, la remise en valeur des terres en friche et la fiscalité municipale.

La longueur totale des projets linéaires étudiés est de 775 km tandis que les autres affectaient une superficie de 1 100 ha. Parmi les projets analysés, 16 étaient hydro-électriques, 9 routiers, 54 ponctuels et 72 reliés à l'environnement. Les principaux clients ont été la Commission de protection du territoire agricole du Québec avec 51 demandes d'avis, le ministère de l'Environnement et le ministère des Transports.

Le personnel de la Direction a participé à 14 comités touchant l'utilisation, la protection agricole et environnementale du territoire ainsi que la mise en valeur des terres agricoles. Elle a assumé la responsabilité et la coordination de l'application de l'entente auxiliaire Canada — Québec sur le développement de l'agriculture.

Au cours de l'année, l'équipe d'arpenteurs-géomètres a préparé 200 descriptions techniques des zones agricoles permanentes et des avis d'amendement pour la Commission de protection du territoire agricole.

Service des analyses d'impact sur le milieu agricole

Le Service des analyses d'impact sur le milieu agricole est chargé d'étudier l'impact de l'agriculture sur l'environnement et notamment de réaliser des études d'impact environnemental des projets majeurs du Ministère.

Il a négocié 5 projets majeurs du Ministère relativement à leur impact sur l'environnement dont le dossier des terres alluviales du lac Saint-Pierre. Des études importantes ont été réalisées dans le domaine de l'impact des précipitations acides sur le milieu agricole, la gestion et la réglementation sur les fumiers ainsi que sur l'utilisation de la télédétection à des fins d'inventaire agricole.

Le Service a analysé 264 lots qui ont fait l'objet de rétrocession. Il a fourni 2 avis au ministère de l'Environnement, concernant l'obtention de certificat par les municipalités pour la construction ou la modification de prises d'eau en milieu agricole.

Gestion des terres

Le Service de la gestion des terres est chargé de la gestion des terres publiques dont l'administration est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en vertu de la Loi sur les terres de colonisation (L.R.Q. 1977, c. T-8).

Loi sur les terres publiques agricoles

Le Service a complété la réglementation afférente à la Loi sur les terres publiques agricoles (L.R.Q., c. T-9.1). Cette loi entrera en vigueur sur proclamation.

Parcs industriels des pêches

Le Service de la gestion des terres s'est vu confier la tâche de clarifier les titres de propriété du Ministère dans l'ensemble des parcs industriels des pêches du Québec. Cette tâche devrait se terminer en 1984-1985.

Délivrance des lettres patentes

Le Service s'est donné comme objectif de compléter la délivrance des lettres patentes pour chacun des lots sous billet de location pour la fin de 1985-1986. À cet effet, il établit, de concert avec les autres intervenants du Ministère et avec l'aide d'un personnel accru, un échéancier et une stratégie qui devraient lui permettre d'atteindre cet objectif.

Programme 8
Gestion interne et soutien

Le programme de gestion interne et de soutien vise à permettre l'élaboration d'un ensemble de politiques générales et opérationnelles pour orienter l'action du Ministère et assurer la gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles dans le cadre de ces politiques.

Éléments de programme	Budget	Dépenses
8.1 Direction	1 826 100 $	1 692 200 $
8.2 Soutien administratif et technique	14 263 000 $	13 263 800 $
Total	**16 089 100 $**	**14 956 000 $**

Effectif du programme	1982-1983	1983-1984
Hors cadres	6	7
Administrateurs et A.C.S.	12	13
Professionnels	76	76
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	13	12
Agents de maîtrise (ouvriers)	1	1
Techniciens et assimilés	64	63
Employés de bureau et assimilés	168	162
Ouvriers	54	18
Total	**394**	**352**

Élément 8.2

Soutien administratif et technique

Ressources financières et matérielles

La Direction des ressources financières et matérielles regroupe les Services de la programmation et de la gestion du budget, des subventions et des ressources matérielles.

Sous l'autorité du sous-ministre adjoint à l'Administration, son mandat consiste à planifier, contrôler et coordonner le support professionnel et technique à fournir aux gestionnaires, en vue d'optimiser l'utilisation des ressources financières et matérielles et aussi d'assurer l'atteinte des objectifs du Ministère en cette matière. Elle doit aussi s'assurer que le versement des subventions s'effectue avec efficacité et en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Le Service de la programmation et de la gestion du budget assure la coordination et le support technique à la préparation des prévisions budgétaires annuelles. Aussi, des services de soutien à la gestion sont fournis à chacun des gestionnaires dans le but d'atteindre un meilleur contrôle budgétaire.

Des analyses financières sont effectuées aux fins d'utiliser efficacement les ressources budgétaires. Ainsi, des rapports périodiques sur l'évolution budgétaire sont préparés pour les autorités du Ministère en vue des prises de décision.

Ce Service agit comme interlocuteur auprès des différents organismes centraux pour les questions concernant le domaine budgétaire. Il assure la diffusion, la mise en application et le contrôle des politiques financières et administratives émises par le Ministère ou les organismes centraux.

Subventions

Le Service des subventions a procédé, en 1983-1984, à la vérification administrative et au paiement des demandes de subvention pour 103 programmes agricoles dont la compétence relève de 16 services différents. Les demandes de subvention traitées représentent des déboursés de l'ordre de 111 157 142 $ pour 674 823 demandes.

Parmi ces programmes, le remboursement partiel de taxes tant municipales que scolaires, dont la responsabilité de vérification et de paiement a été confiée au Service, occupe une place importante. Le nombre de remboursements au cours de l'exercice financier 1983-1984 s'élève à 35 135, pour des déboursés de 20 609 000 $.

Également responsable du programme d'enregistrement des exploitations agricoles, ce Service a reçu des différentes régions agricoles 42 000 fiches d'enregistrement pour l'exercice financier 1983-1984.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles regroupe les Divisions de l'approvisionnement, des immeubles et des services auxiliaires.

La Division de l'approvisionnement voit à l'application des politiques administratives en matière d'achat, de location, d'entreposage, d'inventaire et d'aliénation des biens meubles du Ministère. Il agit comme agent de liaison unique entre les gestionnaires et le Service des achats du Gouvernement.

La Division des immeubles conseille et assiste les gestionnaires dans la location, la construction, l'aménagement et l'exploitation des espaces et immeubles nécessaires à leurs activités et en assure l'aliénation. Il est l'interlocuteur unique du Ministère auprès des organismes et ministères qui fournissent des services reliés aux immeubles.

La Division des services auxiliaires fournit l'expertise en téléphonie, ameublement, contrat de services, signalisation, stationnement et sécurité, inventaire et aliénation des biens immeubles et en courrier et messagerie.

Communications

Rédaction et édition

La Direction des communications a participé à la rédaction et à l'édition de 8 périodiques d'un tirage global de 2 900 000, de 90 dépliants d'un tirage de 2 370 850 et de 148 publications et brochures d'un tirage de 466 105.

Les périodiques comprennent la revue *Alimentation Québec pêcheries*, versions française et anglaise, destinée aux pêcheurs maritimes, les deux pages hebdomadaires du Ministère dans *La Terre de chez nous*, le *Newsletter* s'adressant mensuellement aux producteurs agricoles de langue anglaise, les bulletins régionaux, le *Journal interne*, etc.

La Direction a publié et distribué aux médias 385 communiqués.

Expositions et publicité

La Direction a conçu et fabriqué une centaine de stands et modules pour la participation du Ministère à 40 expositions qu'ont fréquentées 1 700 000 visiteurs.

Les événements principaux, dans ce domaine, ont été le Salon international de l'agriculture et de l'alimentation, l'Exposition provinciale de Québec, le Pavillon du Québec à Terre des Hommes et les expositions aux États-Unis.

La Direction a de plus conçu 30 messages publicitaires qui ont fait l'objet de 87 placements dans les médias.

Audiovisuel

La Direction a participé à la production de 36 émissions de télévision de la série *Nourrir le Québec* diffusée sur le réseau national de Radio-Québec et par les stations privées CFCM, *Québec*, *et CFER*, *Rimouski* pour un auditoire de 150 000 téléspectateurs par semaine.

Parmi les autres travaux en audiovisuel, se trouve la production d'un document vidéo, de deux diaporamas et de 30 500 photos, etc.

La photothèque a répondu à 1 350 demandes.

Renseignements, publications et documentation

Le Centre de documentation, où se trouvent 7 200 ouvrages, a reçu près de 3 800 visiteurs, effectué plus de 1 900 prêts, répondu à 1 800 demandes de recherche documentaire et 13 800 demandes de photocopies d'articles de périodiques, et publié 260 revues de presse.

Le secteur des renseignements a fourni de l'information à 5 100 visiteurs au comptoir, répondu à 20 500 demandes de renseignement par téléphone et à 10 400 par courrier.

Le comptoir des publications a distribué ou vendu aux clients qui s'y sont présentés 18 000 dépliants et brochures.

Gestion des documents

Le Bureau de gestion des documents a réalisé les activités suivantes:

Loi d'accès à l'information.

Mise en place des mécanismes nécessaires à l'application de la loi au Ministère.

Bureautique

Implantation de 14 appareils de traitement de textes et formation de 90 employées de secrétariat pour les opérer.

Animation du comité ministériel de développement de la bureautique, fourniture des services de secrétariat et de recherche en vue de produire un plan directeur de la bureautique pour juillet 1984.

Vérification interne

La Direction de la vérification interne a été présente dans les domaines de l'informatique, des finances et de la gestion. Les rapports de vérification suivants ont été présentés: Inspection des produits carnés; Direction du personnel; Direction générale du génie; Système généralisé d'inspection; Direction de la protection de la Direction générale des pêches maritimes; Cycle des dépenses de transfert à la Direction générale des pêches maritimes, au Service des sub-

ventions ainsi que des dépenses de transfert des programmes d aide à la production agricole administrés en régie.

Six autres travaux de vérification sont actuellement en cours; les rapports seront produits au cours de 1984-1985. La Direction a été présente dans tous les sous-ministériats du Ministère.

Elle a fait le suivi des rapports de vérification produits par les vérificateurs externes suivants: Contrôleur des finances et Vérificateur général.

Systèmes

Le Service de l'informatique est devenu la Direction des systèmes et les 3 divisions existantes sont devenues des services.

Developpement des systèmes informatiques

Principales activités du Service de développement des systèmes informatiques:

— finalisation de la réalisation technique du système généralisé d'inspection des aliments et début de son implantation;
— finalisation de la réalisation technique et implantation du nouveau système de gestion de la clientèle des subventions (C.P.12);
— réalisation technique du système d'enregistrement des exploitations agricoles avec la *Fiche de l'Agriculteur*;
— début de la réalisation technique sur base de données du système de gestion des permis de pêche et des immatriculations commerciales des bateaux de pêche;
— début de la réalisation technique sur base de données du système de prêts avec intérêts aux pêcheurs professionnels;
— entretien et modifications majeures à certains systèmes et programmes selon les besoins des services utilisateurs;
— exploitation informatique des données de plusieurs questionnaires d'enquêtes;
— étude conduisant au développement, à l'implantation et à l'amélioration de certains logiciels et progiciels;
— début des études techniques en vue de l'implantation de la micro-informatique au Ministère.

Traitement de l'information

Le Service du traitement de l'information a la charge de l'exploitation et du bon fonctionnement de 30 différents systèmes à la Direction des systèmes. Ces derniers comprennent environ 640 programmes répartis en 300 travaux d'ordinateur.

Le Service a répondu à des centaines de demandes diverses concernant surtout les systèmes de pointe tels que celui des subventions, ceux des productions animales, celui de la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles et le système généralisé d'inspection pour lequel une équipe de développement a oeuvré. Il faut y ajouter les traitements informatiques des autres systèmes et l'exécution de toute une série d'enquêtes et de statistiques.

Ces différents travaux ont aussi nécessité quelque 7 000 heures de saisie de données. Le nombre d'heures décroît avec les années parce que les usagers ont des outils imformatiques chez eux.

Systèmes et méthodes

Le Service des systèmes et méthodes a monté un système de gestion des biens immeubles et en a écrit les procédures. Ce dossier est à l'étape d'approbation finale. L'étude de ce système et la rédaction des procédures sont presque terminées.

Le manuel de directives intégrées, en vigueur depuis 1975, a été révisé en profondeur.

Ressources humaines

La Direction des ressources humaines est structurée en 5 services qui exercent des activités qui leur sont propres tandis que des programmes spécifiques relèvent du bureau de direction.

Sous ce dernier aspect, voici les activités réalisées durant l'année:

— dans les programmes d'égalité en emploi, 18 femmes ont bénéficié de congé avec traitement pour parfaire leurs études, pour un total de 350 jours/personnes;
— trente-sept professionnelles, ont reçu des conseils sur les divers concours de promotion et 6 ont participé à une session de l'Office des ressources humaines (O.R.H.) sur la préparation de leur dossier pour les concours;
— dans la section des personnes handicapées, le Ministère s'est efforcé de maintenir le rapport de 2 % de son effectif;
— dans la section des communautés culturelles, une stagiaire de l'Université Concordia a fait des travaux de recherche pour la Direction;
— le programme de primes à l'initiative a continué de susciter de l'intérêt parmi les employés, 46 suggestions ont été reçues et 9 primes accordées;
— l'évaluation du rendement des administrateurs, du personnel de maîtrise et de direction, des professionnels, des fonctionnaires et des ouvriers s'est accomplie en accord avec les divers règlements et décrets qui régissent les personnels.

Au niveau des services, les activités des 5 services ont été les suivantes:

Organisation administrative et dotation

Activités du Service de l'organisation administrative et de la dotation:

— détermination du niveau de 206 emplois correspondant à 292 postes de travail;
— dotation de 181 postes de travail dont 72 par affectation, 57 par mutation, 8 par promotion et 44 par recrutement;
— traitement de 1 910 engagements de personnel occasionnel et de personnel étudiant;
— analyse de 7 dossiers de demande d'avancement accéléré d'échelon;
— traitement de 39 demandes de changement de grade du personnel professionnel;
— réalisation de plusieurs études reliées aux plans d'organisation administrative supérieure et inférieure du Ministère.

Paie et système

Activités du Service de la paie et du système:

— constitution et mise à jour de 9 240 dossiers des employés du Ministère dont 4 500 sont actifs.
— préparation et traitement de 46 000 transactions relatives aux versements des gains et avantages sociaux;
— vérification de quelque 39 000 autorisations d'absence et contrôle de l'enregistrement de ces données pour traitement informatique;
— émission de 1 500 relevés d'emploi;
— élaboration de diverses procédures administratives reliées à la gestion des ressources humaines:

- système d'assiduité;
- paiement de l'allocation d'isolement;
- versement des gains selon le mode variable;
- gestion d'heures supplémentaires.

Développement des ressources humaines

Activités du Service du développement des ressources humaines:

— diffusion, par les conseillers en développement des ressources humaines, de 12 sessions de développement adaptées aux besoins des unités administratives et de nombreuses séances de consultation individuelle et de groupe;
— participation d'environ 700 employés de toutes les catégories à des activités de perfectionnement, en collaboration avec les professionnels et les professeurs du Ministère et des établissements extérieurs;
— participation d'environ 200 employés à différents programmes de cours subventionnés, axés sur la progression de la carrière.

Ces activités de développement des ressources humaines totalisent 4 835 jours/personnes, ce qui représente presque 100 % des jours/personnes autorisés pour 1983-1984.

Relations du travail

Activités du Service des relations du travail:

— étude de 122 nouveaux griefs;
— traitement de 4 dossiers d'arbitrage et de 4 dossiers d'appels;
— préparation et tenue de 11 comités de relations professionnelles, 5 comités de griefs dont 1 de mise à jour des griefs de 5 comités *ad hoc*;
— support dans la préparation de 20 mesures disciplinaires dont 12 ont été l'objet de griefs ou d'appels;
— élaboration ou mise à jour des directives et guides suivants:

- Guide d'interprétation et d'administration des absences.
- Les heures d'ouverture du M.A.P.A.Q.
- La fermeture des bureaux pour causes.
- La délégation des pouvoirs du sous-ministre relativement à l'application des conditions de travail des fonctionnaires, ouvriers, professeurs, professionnels et agents de la paix.
- La délégation des pouvoirs du sous-ministre relativement à l'application des conditions de travail du personnel d'encadrement supérieur et de maîtrise.
- Guide d'information sur la réglementation et les conditions de travail des occasionnels.
- Recueil de jurisprudence concernant les appels à la Commission de la fonction publique.
- Tenue de 18 séances d'information regroupant 303 personnes concernant les conditions de travail 1983-1985;

— tenue de 6 séances d'information regroupant 69 agents de maîtrise concernant leurs conditions de travail;
— traitement de 18 demandes d'étude de dossiers relatifs à la directive sur les conflits d'intérêts. Finalisation de l'étude de 25 dossiers antérieurs;
— participation à 22 rencontres du Comité paritaire de négociations pour l'unité « Agents de la paix »;
— participation au processus de mise à jour des listes, d'exclusions syndicales, des catégories d'emplois professionnels et fonctionnaires;
— implantation d'un régime d'horaires variables dans 7 unités administratives.

Retraites et assurances

Activités du Service des retraites et assurances

— réalisation de 159 rencontres individuelles pour assister d'éventuels retraités à planifier leur départ en retraite ou en préretraite;
— participation ou réalisation de 43 rencontres de groupe pour fournir de l'information sur les avantages sociaux dont 32 dans le cadre du cours de préparation à la retraite diffusé par le ministère de la Fonction publique;
— préparation de 82 dossiers de mise à la retraite ou à la préretraite et 172 demandes concernant les assurances collectives;
— administration de 201 dossiers d'accidents de travail;
— étude et conseils dans des dossiers reliés aux plans d'assurances;
— étude et conseils dans des dossiers de remboursement de fonds de pension.

Programme 10

Développement des pêches maritimes

Ce programme vise à stimuler le développement des pêches maritimes et à fournir aux pêcheurs, aux entreprises et aux travailleurs d'usine une aide financière, des services et des équipements d'appui aptes à améliorer le rendement du secteur.

Éléments de programmes	Budget	Dépenses
10.1 Gestion des ressources, développement et administration	10 440 200 $	10 078 300 $
10.2 Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource	19 559 000 $	18 821 500 $
Total	**29 999 200 $**	**28 899 800 $**

Effectif du programme	1982-1983	1983-1984
Administrateurs et A.C.S.	11	10
Professionnels	34	29
Agents de maîtrise (fonctionnaires)	7	6
Agents de maîtrise (agents de la paix)	10	11
Agents de maîtrise (ouvriers)	4	3
Techniciens et assimilés	39	43
Employés de bureau et assimilés	42	52
Agents de la paix	64	54
Ouvriers	74	55
Total	**285**	**263**

Élément 10.1

Gestion des ressources, développement et administration

Recherche scientifique et technique

La Direction de la recherche scientifique et technique gère des programmes de recherche et développement dans les champs des ressources, de leur capture et de leur transformation, dans le but de rationaliser et de rentabiliser les secteurs des pêches commerciales et de l'aquaculture. Afin de poursuivre ses activités, cette Direction dispose de 6 stations de recherche réparties à Québec, en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Côte-Nord. Cette Direction a déménagé son centre administratif et une bonne partie de ses unités de recherche de Québec vers Gaspé et elle a ouvert une station de recherche à Sept-Îles.

Études sur les ressources

La Direction a été associée à l'analyse de dossiers de développement susceptibles d'avoir des impacts sur les pêches commerciales, particulièrement en ce qui concerne un projet d'exploration pétrolière dans le golfe Saint-Laurent, l'aménagement de la route 132, de nombreuses constructions de marinas. Certains dossiers de contaminants, particulièrement dans l'estuaire fluvial et maritime, ont été étudiés.

Les études sur les stocks de homards des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie, de crabe des neiges et de la morue de la Côte-Nord ont été poursuivies afin d'en rationaliser l'exploitation ou d'accroître la contribution du Québec dans les débarquements totaux. La Direction a appuyé le développement de nouvelles exploitations, entre autres celle du crabe des neiges sur la Basse-Côte-Nord, celle des laminaires dans la baie des Chaleurs, celle de la morue dans la baie d'Ungava, alors qu'en termes d'aquaculture, les efforts ont porté sur le pétoncle géant, le homard et la définition d'un plan de recherche et développement.

Capture

Des normes et dimensions d'un dispositif adaptable aux casiers de pêche du homard destiné à favoriser l'échappement des juvéniles de cette espèce ont été déterminées. Un chalut semi-pélagique a été expérimenté pour la pêche de la crevette. Les rendements entre différents types d'agrès pour la pêche à la palangre ont été comparés. Les efforts se sont poursuivis pour rationaliser et rentabiliser l'utilisation des appâts dans les pêches au casier et à la palangre.

Transformation

Le déménagement de la Direction à Gaspé a perturbé les activités et retardé le fonctionnement des laboratoires jusque tard à l'automne. Ce secteur a toutefois entrepris un programme de sensibilisation, d'assistance et d'enquête sur les moyens et procédures de manipulation et de conservation de la matière première sur les navires de pêche. Il a entrepris la publication de guides de bonnes pratiques portant sur la manipulation et la transformation des produits marins.

Protection

Les activités de la Direction de la protection ont été perturbées parce que le gouvernement fédéral a rapatrié l'administration et la gestion des pêches commerciales dans les eaux à marée du Québec. Le mandat d'appliquer la Loi des pêcheries au Québec en vertu de l'entente de 1922 ne touche plus que les espèces anadrome et catadrome.

Le Ministère, par ses 9 districts de protection, maintient un lien étroit avec les communautés de pêche du Québec. Ce programme de relations publiques et d'aide à la clientèle des pêches est effectué par le biais des 62 agents des pêches.

Pour la saison de pêche 1983, la Direction a délivré 4 568 permis de pêche commerciale, 4 853 permis d'aides-pêcheurs, 1 344 permis de chasse au phoque et 5 842 immatriculations de bateau de pêche commerciale et sportive en eaux à marée.

Elle utilise 4 navires de patrouille de 50 à 100 pieds pour surveiller les pêches côtières dans les eaux à marée du Québec. Un objectif de 3 800 heures de patrouille est fixé pour la saison de pêche (avril-novembre).

Services administratifs

La Direction des services administratifs fournit aux unités administratives du secteur des pêches maritimes, les services de conseils et de soutien dans les matières suivantes: gestion des ressources humaines, gestion des ressources financières, gestion des ressources matérielles, documentation, communication et informatique.

Les principales activités de la Direction des services administratifs sont:

— l'intégration administrative de la Direction de la recherche scientifique et technique aux services présentement offerts par la Direction des services administratifs aux autres unités administratives par suite de la régionalisation de la majorité des effectifs;
— l'intervention de la gestion de personnel et de la gestion financière dans le processus de retrait graduel de l'opération des entrepôts frigorifiques par la Direction du service aux usagers;
— le développement, en collaboration avec le Service de l'informatique, d'un système informatisé de gestion des permis de pêche et des immatriculations commerciales et d'un système informatisé de gestion des prêts avec intérêts;
— la conception et la structuration de la banque de données intégrée au secteur des pêches maritimes;
— la coordination de l'implantation de petites caisses en espèces de moins de 50 $ sur tout le territoire maritime, et du processus de régionalisation des paiements de moins de 250 $ aux Îles-de-la-Madeleine et à Sept-Îles à compter de février 1984;
— la coordination du déménagement des services documentaires du 2 700, rue Einstein à la bibliothèque du 96, montée Sandy Beach et la mise en marche du processus de dotation des nouvelles collections à cet endroit.

Élément 10.2

Contribution à l'exploitation et à la transformation de la ressource

Service aux usagers

Essentiellement axée sur les services aux pêcheurs et aux usines de transformation, la Direction du service aux usagers administre les divers programmes de prêts et de subventions du Ministère au secteur des pêches maritimes, fournit le support technique aux pêcheurs pour la construction et la réparation des bateaux de pêche et gère les installations d'appui mises à la disposition de l'industrie des pêches maritimes. La Direction maintient des bureaux régionaux en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine, sur la Côte-Nord ainsi qu'un bureau local à Sept-Îles et au Québec-Nordique.

Aide financière

Le programme d'aide financière à la construction de bateaux de pêche de plus de 10,6 m permet au pêcheur professionnel de bénéficier d'une subvention égale à 35 % du coût de construction d'un bateau de pêche agréé construit au Québec. Depuis le 6 mars 1984, la subvention est augmentée à 50 % pour les pêcheurs de poissons de fond et à 40 % pour les pêcheurs de crevettes. Les pêcheurs devront retirer, pendant une période minimale de 5 ans, au moins 75 % de leurs revenus bruts de la pêche au poisson de fond ou de la crevette, selon le cas. Les subventions additionnelles concernent les bateaux mis en chantier avant le 1er janvier 1985, sans égard à la date de fin des travaux de construction. Ce programme qui vise le renouvellement et la modernisation de la flotte de pêche du Québec a permis à 29 pêcheurs de bénéficier de subventions totalisant 2 001 453 $.

Un programme d'aide financière est également disponible pour la construction de bateaux de pêche de 6 à 10,6 m et 111 pêcheurs professionnels en ont bénéficié avec des subventions atteignant 377 128 $.

Les pêcheurs sont en outre admissibles à des prêts pour la construction de bateaux neufs, l'achat de bateaux usagés, les réparations, l'achat d'équipement et les consolidations de dettes. En 1983-1984, 79 pêcheurs se sont prévalus de ces programmes de prêts pour une somme totale de 4 596 805 $.

Dans le cadre de ces divers programmes d'aide à la construction de bateaux, 15 bateaux de plus de 10,6 m, représentant des coûts de construction de 7 295 472 $, ont été mis en chantier.

Afin d'aider le pêcheur à protéger ses investissements, le Ministère offre une aide financière égale à 50 % du coût de la prime d'assurance des bateaux de pêche. Ainsi, 594 unités de pêche ont profité du paiement d'une partie de leur prime d'assurance pour un coût total de 498 603 $.

La Direction du service aux usagers administre divers autres programmes d'aide financière dont le programme d'aide à l'achat de moteurs marins pour les bateaux de moins de 10,6 m qui a entraîné des déboursés de 286 211 $ pour 185 bénéficiaires et le programme d'aide à l'acquisition d'agrès de pêche, dont l'utilisation assure la conservation des ressources marines, qui a nécessité des déboursés de 55 948 $ pour 97 bénéficiaires.

La Direction du service aux usagers administre également les programmes d'aide financière au transport du poisson, à l'acquisition de bacs de manutention et à la mise en conserve du maquereau. Un montant de 242 110 $ fut affecté au transport du poisson et 166 884 $ ont été versés aux pêcheurs et aux entreprises de transformation dans le cadre du programme d'aide financière à l'acquisition de bacs pour la manutention des produits de la mer. Ce programme couvre 50 % des coûts d'acquisition des bacs et réservoirs approuvés et destinés à améliorer la qualité des produits de la mer en facilitant la manutention après la capture et pendant l'entreposage.

Le programme d'aide à la mise en conserve du maquereau, dont le but est de consolider les conserveries des Îles-de-la-Madeleine et d'aider les pêcheurs à poursuivre leurs activités après la saison de pêche du homard, a entraîné des déboursés de 49 127 $.

Développement industriel

Les entreprises de transformation des produits marins désireuses de moderniser leurs installations et de les rendre conformes aux normes de construction et d'opération édictées en vertu de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P.-29), de même que les nouvelles entreprises admissibles peuvent bénéficier d'une aide financière sous la forme d'une prise en charge de 20 % du coût des immobilisations reconnues comme admissibles par le Ministère. Des subventions de 1 511 444 $ ont ainsi été accordées à 9 entreprises.

Aide technique

La Direction de l'aide technique fournit le support conseil aux pêcheurs pour les aider à planifier le choix de leurs bateaux et de leurs équipements, lance les appels d'offre pour la construction des bateaux, assure la surveillance de la construction des bateaux et le suivi global de l'état de la flotte de bateaux de pêche du Québec. Une contribution de premier ordre a été apportée dans l'évaluation des bateaux usagés en vue d'établir la valeur sur laquelle sont basés les prêts à être consentis. La Direction s'est engagée dans la mise en place du processus de normalisation des cales de bateaux.

Gestion des équipements

Pour améliorer la qualité des produits marins du Québec, le Ministère encourage l'utilisation de la glace pour les conserver. Il met à la disposition des pêcheurs et des entreprises de transformation les services de production et de vente de glace. Les entreprises de transformation l'achètent à un prix égal au coût de production et les pêcheurs du Québec à un prix représentant 53 % du coût de production enregistré.

La Direction de la gestion des équipements exploite ces équipements de production de glace, de même que les entrepôts frigorifiques qui n'ont pas encore été cédés à l'industrie. Dans ce dernier cas, le Ministère veut suppléer temporairement au manque de capacité de congélation et d'entreposage frigorifique des entreprises de transformation des produits de la pêche. Ces services ont coûté 1 076 018 $ au Ministère.

Ingenierie

Les fonctions de la Direction de l'ingénierie sont de concevoir et d'élaborer les programmes d'ingénierie reliés à la construction des unités de la flotte de pêche et des installations d'appui mis à la disposition de l'industrie des pêches par le Ministère.

En 1983-1984, elle a coordonné des travaux de construction des centres de services de Cap-aux-Meules, Newport et le début des travaux à Blanc-Sablon.

Partie III

Lois administrées

Par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation:

Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (c. M-14)

Loi sur les abeilles (c. A-1)

Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture (c. A-2)

Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales (c. A-19)

Loi sur les cercles agricoles (c. C-9)

Loi sur le commerce du pain (c. C-32)

Loi sur le crédit aux pêcheries maritimes (c. C-76)

Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture (c. E-1)

Loi sur les entrepôts frigorifiques pour le poisson et la boitte (c. E-12)

Loi sur la fiscalité municipale (articles 1, 2, 3, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 55, 56, 124, 126, 127, 128, 129, 130, 203, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220 et 259), (c. F-2.1)

Loi sur le mérite agricole (c. M-10)

Loi sur les mines (article 134) (c. M-13)

Loi sur les terres publiques agricoles (c. T-9.1)

Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (c. P-29)

Loi sur la protection des animaux pur sang (c. P-36)

Loi sur la protection des plantes (c. P-39)

Loi sur la protection sanitaire des animaux (c. P-42)

Loi sur les sociétés agricoles et laitières (c. S-23)

Loi sur les sociétés d'agriculture (c. S-25)

Loi sur les sociétés d'horticulture (c. S-27)

Loi sur les sociétés de fabrication de beurre et de fromage (c. S-29)

Loi sur les syndicats d'élevage (c. S-39)

Loi sur les terres et forêts (articles 23 à 25, 74 et 84), (c. T-9)

Loi assurant la reprise des activités de Madeli-pêche inc. (1983, c.6)

Par l'Office du crédit agricole du Québec:

Loi favorisant l'amélioration des fermes (c. A-18)

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers (c. A-29.1)

Loi sur le crédit agricole (c. C-75)

Loi favorisant le crédit agricole à long terme par les institutions privées (c. C-75.1)

Loi favorisant le crédit à la production agricole (c. C-77)

Loi sur le crédit forestier (c. C-78)

Loi favorisant un crédit spécial pour les producteurs agricoles au cours de périodes critiques (c. C-79)

Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles (c. M-36)

Loi sur le prêt agricole (c. P-20)

Loi favorisant l'établissement de jeunes agriculteurs (c. E-12.1)

Par la Commission de protection du territoire agricole du Québec:

Loi sur la protection du territoire agricole (c. P-41.1)

Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidants (c. A-4.1)

Par la Raffinerie de sucre du Québec:

Loi sur la Raffinerie de sucre du Québec (c. R-0.1)

Par la Régie des assurances agricoles du Québec:

Loi sur l'assurance-récolte (c. A-30)

Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (c. A-31)

Par la Régie des grains du Québec:

Loi sur les grains (c. G-1.1)

Par la Régie des marchés agricoles:

Loi sur la mise en marché des produits agricoles (c. M-35)

Loi sur les producteurs agricoles (c. P-28)

Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (c. P-30)

Par la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA):

Loi sur la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (c. S-21)